

# ***Raccordement du complexe de la Romaine***

***Étude d'occupation et d'utilisation du  
territoire par les Innus d'Ekuanitshit (Mingan)***

*Rapport présenté à Hydro-Québec*



# Table des matières

1	Introduction .....	1-1
1.1	Définition de la zone d'étude .....	1-1
2	Méthode.....	2-1
2.1	La recherche documentaire.....	2-1
2.2	L'entrevue semi-dirigée.....	2-1
2.3	L'entrevue de groupe.....	2-2
3	Portrait socioéconomique de la communauté.....	3-1
3.1	Démographie.....	3-1
3.2	Logements et ménages.....	3-1
3.3	Éducation et scolarité.....	3-2
3.4	Organisation institutionnelle et gouvernance.....	3-2
3.5	Économie.....	3-3
4	Occupation et utilisation du territoire par les Innus d'Ekuanitshit .....	4-1
4.1	Contexte historique de l'occupation du territoire .....	4-1
4.2	Portrait général de l'utilisation du territoire.....	4-4
4.3	Utilisation des territoires touchés par le corridor sud .....	4-8
4.3.1	Bassin de la rivière Puyjalon .....	4-9
4.3.1.1	Lac Bourassa [Kauhkatakakamat] .....	4-9
4.3.1.2	Lac Puyjalon [Kamenakapeu-nipi].....	4-10
4.3.1.3	Lac Allard [Uahateikan-nipi].....	4-12
4.3.1.4	Lac Uffin [Katnukamaht] .....	4-13
4.3.1.5	Rivière Bat-le-Diable [Ukuneu-hipis] .....	4-14
4.3.1.6	Secteur de la Romaine 1 et de la Romaine 2 .....	4-14
4.3.2	Secteur de la Romaine 1 – circuit 1652 de la ligne à 161 kV.....	4-16
4.4	Utilisation des territoires touchés par le corridor nord .....	4-16
4.4.1	Secteur RO 3 à RO 4 .....	4-16
4.4.2	Secteur du lac Coupeaux .....	4-17
4.5	Activités sur la bande côtière.....	4-18
4.5.1	La côte .....	4-18
4.5.2	La plaine côtière .....	4-19
4.6	Lieux particuliers ou valorisés.....	4-20
4.7	Relations avec les utilisateurs allochtones.....	4-20
5	Utilisation des rivières à saumon.....	5-1
5.1	Contexte historique de l'exploitation du saumon .....	5-1
5.2	Gestion de la ressource par les Innus.....	5-3
5.2.1	Rivières Mingan et Manitou.....	5-3

5.2.2	Rivières Romaine et Puyjalon.....	5-4
5.3	Utilisation des rivières à saumon.....	5-5
5.3.1	Rivières exploitées.....	5-5
5.3.1.1	Rivière Mingan.....	5-5
5.3.1.2	Rivière Manitou.....	5-7
5.3.1.3	Rivière Romaine.....	5-8
5.3.1.4	Rivière Puyjalon.....	5-10
5.3.1.5	Rivière Saint-Jean.....	5-12
5.3.1.6	Rivière Magpie.....	5-13
5.3.1.7	Rivière Jupitagon.....	5-13
5.3.2	Techniques de pêche utilisées.....	5-14
5.3.3	Captures innues et importance économique du saumon.....	5-14
5.3.4	Activités sociales et pratiques culturelles liées au saumon.....	5-15
5.3.5	Relations avec les utilisateurs allochtones.....	5-16
6	Préoccupations des Innus face au projet.....	6-1
6.1	Préoccupations des Innus liées à la chasse et au piégeage.....	6-1
6.2	Préoccupations liées à l'exploitation des rivières à saumon.....	6-1
6.2.1	Santé du saumon et qualité de son habitat.....	6-2
6.2.2	Exploitation de la pourvoirie de pêche sportive sur la rivière Mingan.....	6-2
6.2.3	Envahissement du territoire traditionnel par les allochtones.....	6-2
6.2.4	Préoccupations relatives à la phase de construction.....	6-3
	Références.....	1

## Carte

Carte 1 : Zone d'étude.....	1-3
-----------------------------	-----

## Photos

Photo 1 : Un chasseur d'Ekuanitshit pendant la validation des données.....	2-2
Photo 2 : Le chalet du conseil de bande sur un des lacs <i>Kaumutshishtukuaneu</i> .....	4-10
Photo 3 : La chute à proximité du campement 60 sur le lac Puyjalon.....	4-11
Photo 4 : Un des trois emplacements pour tente du campement 219, ouvert au sud...4-12	
Photo 5 : Le lac Uffin, où des Innus débarquent parfois pour chasser.....	4-13
Photo 6 : L'entrée de <i>Papian Utshetetan</i> , le « portage à Fabien » au PK 71.....	4-15
Photo 7 : La Grande Chute au pied de laquelle les Innus pêchent le saumon.....	5-2
Photo 8 : Ekuanitshit et la rivière Mingan.....	5-7
Photo 9 : La plus importante aire de pêche au saumon comprend la Chute à Charlie [ <i>Hikaikapish</i> ].....	5-9

# 1 Introduction

Hydro-Québec TransÉnergie réalise actuellement l'évaluation environnementale du projet de raccordement des futures centrales du complexe de la Romaine à son réseau de transport. Ce nouveau complexe d'environ 1550 MW sera composé de quatre centrales hydroélectriques aménagées entre les PK 52 et 192 de la rivière Romaine.

Le projet de raccordement du complexe comprend la construction d'environ 500 km de lignes de transport conçues à 315 et à 735 kV, mais toutes exploitées à 315 kV. Ces lignes permettront d'acheminer la production des centrales de la Romaine-1 et de la Romaine-2 au poste Arnaud et celle des centrales de la Romaine-3 et de la Romaine-4 au poste des Montagnais. Le projet comprend également la construction de quatre postes de départ et d'une ligne à 161 kV qui feront le lien entre la centrale de la Romaine-1 et le réseau régional.

La présente étude fait partie des études du milieu humain à réaliser, en vertu de la directive du projet émise en 2005 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), pour déterminer des tracés de ligne et des emplacements de poste de moindre impact sur les milieux naturel et humain. Elle vise plus spécifiquement à documenter l'utilisation du territoire par les Innus d'Ekuanitshit dans la partie de la zone d'étude utilisée et exploitée par les membres de cette communauté. Les données recueillies seront intégrées à l'étude d'impact du projet et contribueront à l'élaboration des tracés de ligne et des emplacements de poste ainsi qu'à l'analyse des impacts.

## 1.1 Définition de la zone d'étude

L'inventaire de l'occupation et de l'utilisation du territoire couvre la partie est de la zone d'étude du projet qui est utilisée et exploitée par la communauté innue d'Ekuanitshit. La partie ouest de la zone d'étude recoupe des territoires utilisés par la communauté de Uashat-Maliothenam et a fait l'objet d'une autre étude sectorielle (Castonguay, Dandenault, 2006). L'ensemble de la zone d'étude couvre une superficie de près de 16 000 km<sup>2</sup> et fait partie du territoire des MRC de la Minganie et des Sept-Rivières (voir carte 1). Ces études permettront d'étudier différentes variantes de tracés de ligne et d'emplacements de poste en vue d'intégrer la production des futures centrales aux postes Arnaud et des Montagnais.

Les données recueillies auprès des membres de la communauté permettront de fournir un portrait général de l'utilisation et de l'occupation du territoire par les Innus d'Ekuanitshit dans la vaste zone d'étude. Une attention plus soutenue sera toutefois apportée à la superficie du territoire couverte par trois corridors d'étude définis plus précisément à l'intérieur de la zone décrite plus haut. En effet, des études sommaires réalisées dans une première phase de l'avant-projet ont permis d'éliminer les portions

de la zone d'étude qui étaient peu propices au projet en raison des difficultés techniques ou des contraintes environnementales posées par certains éléments du milieu. Les corridors établis dans la zone d'étude sont les suivants :

- le corridor englobant les postes de la Romaine-3 et de la Romaine-4 jusqu'au poste des Montagnais, d'une longueur d'environ 200 km et d'une largeur d'environ 5 km. Pour les besoins de l'étude, ce corridor est aussi appelé "corridor nord";
- le corridor englobant les postes de la Romaine-1, de la Romaine-2 jusqu'au poste Arnaud, à Sept-Iles, et d'une longueur d'environ 280 km et d'une largeur variant de 1 à 5 km. Pour les besoins de l'étude, ce corridor est aussi appelé "corridor sud";
- le corridor du poste de la Romaine-1 au circuit 1652 de la ligne à 161 kV qui alimente les communautés de la côte, d'une longueur de 14 km et d'une largeur moyenne de 5 km.

L'étude réalisée auprès de la communauté d'Ekuanitshit touche spécifiquement l'utilisation et l'exploitation de sept lots de piégeage recoupés par la zone d'étude et les corridors (405, 406-A, 409, 413, 416-A, 418, et 418-A). Elle touche également l'utilisation des rivières à saumon présentes dans la zone d'étude et qui sont également exploitées par cette communauté, incluant notamment les rivières Manitou, Puyjalon et Mingan.







## 2 Méthode

La présente étude ne saurait prétendre à l'exhaustivité, mais elle trace le portrait général de l'occupation et de l'utilisation du territoire par les Innus d'Ekuanitshit (Mingan) au cours des dix dernières années à l'intérieur de la zone d'étude (voir la carte 1). Pour y parvenir, trois techniques d'enquête ont été utilisées, soit la recherche documentaire, l'entrevue semi-dirigée et l'entrevue de groupe. Les informations recueillies ont ainsi rendu possible l'évaluation des impacts du projet de raccordement du complexe de la Romaine sur l'occupation et l'utilisation du territoire ainsi que sur la pêche au saumon par les Innus d'Ekuanitshit.

### 2.1 La recherche documentaire

Une recherche documentaire a été réalisée afin de dresser le portrait socioéconomique d'Ekuanitshit et de compléter les informations nécessaires à la compréhension du contexte historique de l'occupation et de l'utilisation du territoire, ainsi que de l'exploitation des rivières à saumon par les Innus.

### 2.2 L'entrevue semi-dirigée

Une première série d'entrevues semi-dirigées s'est tenue au cours de l'hiver et du printemps 2007. Treize Innus, dont quelques aînés, fréquentant le territoire assidûment pour y pratiquer *Innu Aitun*<sup>1</sup>, ont été rencontrés. Ce sont des hommes à une exception près. Deux autres aînés, qui ont récemment cessé de fréquenter le territoire sur une base régulière, ont aussi été rencontrés. L'ensemble de ces témoignages a permis de situer les pratiques actuelles<sup>2</sup> à l'intérieur de la zone d'étude dans une perspective historique plus large. Deux entrevues semi-dirigées auprès de gestionnaires du Conseil des Innus d'Ekuanitshit ont précisé le rôle du conseil dans la pratique d'*Innu Aitun* et défini l'usage de ses pourvoies par les Innus d'Ekuanitshit.

Au cours de l'hiver 2007, une deuxième série d'entrevues semi-dirigées s'est déroulée avec neuf pêcheurs innus qui fréquentent à chaque année les rivières de la zone d'étude. La cueillette des données a pris en compte les trois principales ressources halieutiques exploitées par les autochtones, c'est-à-dire le saumon atlantique, l'omble de fontaine et l'omble de fontaine anadrome. De plus, deux entrevues semi-dirigées ont été menées avec des gestionnaires du Conseil des Innus

---

<sup>1</sup> Selon le document officiel de négociation de l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit, *Innu Aitun* ("la vie innue") désigne toutes les activités, dans leur expression traditionnelle ou contemporaine, rattachées à la culture nationale, aux valeurs fondamentales et au mode de vie traditionnel des Innus associés à l'occupation et à l'utilisation de Nitassinan et au lien spécial qu'ils possèdent avec la terre. Sont incluses notamment toutes les pratiques, coutumes et traditions dont les activités de chasse, de pêche, de piégeage, de cueillette et de troc à des fins alimentaires, sociales et rituelles. Tous les aspects culturels, sociaux et communautaires en font partie. La pratique d'*Innu Aitun* implique l'utilisation d'espèces animales, végétales et minérales ainsi que de l'eau et d'autres substances naturelles.

<sup>2</sup> Les pratiques avérées au cours des dix dernières années ont été cartographiées.

d'Ekuanitshit afin de documenter la gestion, l'exploitation et l'encadrement de la pêche innue dans les rivières Puyjalon, Romaine, Mingan et Manitou.

Au cours de l'été 2007, une dernière série d'entrevues semi-dirigées et des survols en hélicoptère de la zone d'étude, ont permis de valider les informations recueillies plus tôt dans l'année.

Photo 1 : Un chasseur d'Ekuanitshit pendant la validation des données



Les entrevues semi-dirigées avec les utilisateurs ont été réalisées à leur domicile, alors que celles auprès des gestionnaires se sont déroulées au conseil de bande. La durée des entrevues semi-dirigées a généralement varié entre 1,5 et 4 heures. La plupart des entrevues se sont déroulées en langue innue avec l'aide d'un interprète. Les entrevues ont été enregistrées en format numérique, sauf dans quelques cas, où les informateurs ont préféré que les informations soient notées. Les données cartographiques ont été reportées sur des cartes à la précision de 1 : 50 000 pour l'intérieur des terres et de 1 : 20 000 pour la côte.

À la demande des Innus d'Ekuanitshit, les toponymes innus sont orthographiés de manière à rendre compte de l'usage local. Ils sont indiqués en italique, sauf quand le toponyme est officialisé par la Commission de toponymie du Québec.

### **2.3 L'entrevue de groupe**

Lors de la deuxième série d'entrevues, à l'hiver 2007, une entrevue de groupe portant sur l'exploitation du saumon des rivières Puyjalon et Romaine a été réalisée avec sept aînés de la communauté. Un effort a été tenté pour assurer la représentativité des femmes dans ce groupe afin de prendre en compte leurs points de vue mais une seule s'est présentée. Cette entrevue de groupe a eu lieu au centre de santé de la communauté et a duré environ 2 heures.

## 3 Portrait socioéconomique de la communauté

Comme l'indique la carte 1, Ekuanitshit (Mingan) est située au confluent de la rivière Mingan et du golfe du Saint-Laurent, à environ 190 kilomètres à l'est de Sept-Îles. Les localités voisines sont Longue-Pointe-de-Mingan, située à 8 kilomètres à l'ouest, et Havre-Saint-Pierre, le principal centre urbain de la région, située à 40 kilomètres à l'est.

La réserve a été créée, en 1963, à la suite du transfert de terres provinciales (la Seigneurie de Mingan) au gouvernement fédéral (1 915,22 hectares). L'aménagement du village actuel a débuté la même année.

La communauté est accessible par la route 138. À l'intérieur des terres, quelques chemins forestiers et des pistes de motoneige complètent le réseau de transport en véhicule. La présence d'un quai en eau peu profonde favorise le déplacement en bateau, le long de la côte. Les habitants de la région disposent aussi d'un aéroport régional situé à Havre-Saint-Pierre, ainsi que d'une hydrobase au lac des Plaines.

### 3.1 Démographie

En 2006, 522 personnes (236 hommes et 286 femmes) étaient inscrites au registre de la bande d'Ekuanitshit (MAINC, *Registre des Indiens inscrits*, 2006). La très grande majorité de ses membres, soit 496 personnes (95 %), demeuraient sur le territoire de la réserve.

La communauté d'Ekuanitshit a connu une forte croissance démographique au cours des dernières décennies, augmentant de près de 50 % depuis 20 ans. Cette tendance s'atténue cependant graduellement, le taux de croissance étant passé de 25 % entre 1986 et 1996 à 20 % entre 1996 et 2006 (voir le tableau A-1 de l'annexe A).

La répartition démographique selon l'âge montre une forte proportion de jeunes. En 2006, les membres âgés de 14 ans et moins formaient 32,2 % de la population totale de la bande, et ceux de moins de 25 ans, 50,6 %. Les gens âgés de plus de 65 ans ne comptaient que pour 2,9 % de la population (MAINC, 2006) (voir la figure A-1 de l'annexe A).

### 3.2 Logements et ménages

À l'hiver 2006, on dénombrait 119 résidences dans la communauté comptant en moyenne 4,2 personnes. Cette moyenne est moins élevée que celle qu'on observe dans les autres communautés innues de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord

(Statistique Canada, 2006). Une maisonnée à Ekuanitshit comprend souvent des ménages de plus de deux générations, et parfois des ménages multifamiliaux, c'est-à-dire comprenant deux ou trois familles nucléaires apparentées ou non. Ce type d'arrangement découle essentiellement d'une pénurie de logements.

### **3.3 Éducation et scolarité**

La communauté d'Ekuanitshit dispose d'une école qui dispense des enseignements depuis le préscolaire jusqu'au premier cycle du secondaire (secondaires I et II). Depuis quelques années, l'école Teueikan offre également un programme, destiné notamment aux jeunes décrocheurs, combinant des éléments du secondaire et un cours de menuiserie. Après avoir complété leur secondaire II, les étudiants de la communauté se voient forcés de poursuivre leurs études à l'extérieur. Ils s'inscrivent pour la plupart à la polyvalente de Havre-Saint-Pierre, mais quelques-uns d'entre eux fréquentent celles de Sept-Îles. L'école Teueikan exerce enfin un soutien financier et une supervision pédagogique auprès des étudiants qui suivent des cours à l'extérieur de la communauté.

Un total de 63 étudiants étaient inscrits à l'école Teueikan pour la rentrée scolaire 2007-2008 : 42 au primaire et 21 au secondaire. Par ailleurs, en 2006-2007, on dénombrait 46 jeunes de la communauté inscrits dans une institution d'enseignement non autochtone.

En 2007, cinq Innus étaient inscrits à l'extérieur de la communauté à une formation professionnelle, neuf poursuivaient des études collégiales et cinq des études universitaires.

Le taux de diplomation de la population d'Ekuanitshit est faible par rapport à la population du Québec en général, mais si on compare la situation actuelle à celle d'il y a trente ans, le pourcentage de diplômés a augmenté. Les plus récentes données à ce sujet révèlent que les deux tiers (66,7 %) des Innus d'Ekuanitshit de 18 ans et plus n'ont pas de diplôme, une proportion qui s'élève à 81,0 % chez les jeunes de 18-29 ans (voir le tableau A-2 de l'annexe A). D'ailleurs, selon les résultats d'un sondage réalisé auprès de la population d'Ekuanitshit dans le contexte de l'étude d'impact sur l'environnement du complexe de la Romaine (Hydro-Québec, 2007), la poursuite des études et la diplomation sont considérées comme les principaux défis des jeunes de la communauté.

### **3.4 Organisation institutionnelle et gouvernance**

Le Conseil de bande des Innus d'Ekuanitshit assume l'administration des affaires de la communauté et la représente à l'extérieur et au sein du regroupement régional Mamit Innuat (Conseil tribal). Il assure les divers services de base à la population depuis que la gestion locale des programmes du MAINC lui a été confiée au milieu

des années 1980. De plus, le conseil de bande possède des entreprises qui dynamisent l'économie locale et créent de l'emploi.

Le bureau politique réunit le chef et ses quatre conseillers, qui sont élus au suffrage universel à tous les trois ans, alors que le comité exécutif, qui est présidé par sa directrice générale, est composé d'un aviseur en ressources humaines, d'un aviseur administratif ainsi que des sept directeurs administratifs (éducation, santé, finances, habitation, services techniques, développement socio-économique et culture innue) (voir la figure A-2 de l'annexe A).

Outre sa mission de mise en œuvre des décisions administratives, la direction générale a également le mandat de gérer les budgets alloués aux différentes directions du conseil de bande et de faire le lien entre chacune de ces directions.

En vertu d'ententes, le Conseil de bande d'Ekuanitshit a pris en charge les services d'éducation et de santé de la communauté depuis le début des années 1990. La direction de la santé offre des services de soins infirmiers, des programmes de prévention en santé physique et en santé mentale, de même que des services de transport des patients.

Certains services offerts à la population d'Ekuanitshit ne dépendent pas directement du conseil de bande. C'est le cas des services sociaux, qui sont offerts par le Regroupement Mamit Innuat, et de la sécurité publique, qui est gérée par l'Administration régionale de la police du Nitassinan (ARPN).

### **3.5 Économie**

L'activité économique à Ekuanitshit est centrée sur les services et sur l'exploitation des ressources naturelles. La plupart des travailleurs de la communauté œuvrent pour l'une ou l'autre des directions du conseil de bande ou sont employés dans les entreprises communautaires qui en dépendent. Celles-ci sont actives dans les secteurs de la pêche commerciale, de la pourvoirie, de l'éducation (garderie), du transport et de la vente au détail (magasin communautaire et station d'essence). Le conseil possède aussi des intérêts dans quelques entreprises situées à l'extérieur de la communauté, dans les domaines de la restauration, du tourisme et du commerce.

En 2007, le conseil de bande et les entreprises communautaires employaient quelque 165 personnes<sup>3</sup>, dont 130 étaient occupées par des membres de la bande. Ils avaient à leur service 90 employés permanents et offraient du travail saisonnier ou temporaire à environ 75 personnes.

---

<sup>3</sup> Ce nombre exclut les 65 emplois des entreprises situées à l'extérieur.

La situation de l'emploi s'est raffermie à Ekuanitshit entre 1996 et 2001<sup>4</sup>. Malgré la baisse du taux d'activité de 74,1 % à 60,4 %, on note une hausse du taux d'emploi de 29,6 % à 41,5 % et une chute du taux de chômage de 60,0 % à 34,4 % (voir le tableau A-3 de l'annexe A). Ces variations des taux d'emploi et de chômage correspondent à celles observées dans les autres communautés innues de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord, dans la Minganie-Basse-Côte-Nord et au Québec, mais Ekuanitshit est la seule à enregistrer une baisse du taux d'activité, une situation qui exprime la consolidation et la création d'emplois permanents et une baisse des emplois saisonniers ou temporaires.

En 2001, les taux d'activité et d'emploi à Ekuanitshit étaient relativement élevés comparativement aux taux des autres bandes de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord et s'approchaient de ceux de la Minganie-Basse-Côte-Nord et du Québec (tableau A-3 de l'annexe A).

Le revenu médian des résidents d'Ekuanitshit s'élevait à 14 613 \$ en 2001, soit une augmentation de 37,5 % comparativement à 1996 (10 624 \$). Il reste cependant inférieur à celui de la Minganie-Basse-Côte-Nord (17 254 \$) et du Québec (20 665 \$), il était un peu plus faible que celui de Nutashkuan (15 840 \$) mais supérieur à celui d'Unamen Shipu (12 261 \$).

La moitié (49,7 %) du revenu individuel médian provenait, en 2001, des gains d'emplois et 40,1 % des transferts gouvernementaux. On note aussi qu'entre 1996 et 2001, la part des transferts gouvernementaux dans la composition du revenu total a baissé de 8,7 %, un changement également observé dans les autres communautés innues.

---

<sup>4</sup> Les indicateurs économiques de Statistique Canada les plus récents sont ceux du recensement de 2001.

## 4 Occupation et utilisation du territoire par les Innus d'Ekuanitshit

La description de l'occupation et de l'utilisation du territoire par les Innus de la communauté d'Ekuanitshit comporte sept sections. La première présente brièvement le contexte historique de l'occupation du territoire alors que la seconde dresse un portrait général de l'utilisation du territoire dans le bassin de la rivière Romaine de manière à comprendre les pratiques et les stratégies qui peuvent se déployer dans la zone d'étude. Les trois sections suivantes présentent une description détaillée des activités récentes qui ont eu lieu dans le corridor sud (4.3), dans le corridor nord (4.4) de même que sur la bande côtière (4.5). Les deux sections suivantes présentent les lieux particuliers ou valorisés de la zone d'étude (4.6) puis les relations avec les utilisateurs allochtones (4.7). L'utilisation des rivières à saumon est examinée dans le chapitre 5.

### 4.1 Contexte historique de l'occupation du territoire

L'enquête orale réalisée à Ekuanitshit au tournant des années 1980 par le Conseil Atikamekw-Montagnais (CAM) permet de décrire le cycle annuel des activités de ses groupes de chasse au cours de deux périodes successives : la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et les trente années suivantes (1950-1980) (Comtois, 1983).

Le territoire ancestral parcouru par les Innus d'Ekuanitshit au XX<sup>e</sup> siècle couvre principalement les bassins des rivières Saint-Jean et Romaine (jusqu'au lac Atikonac) mais s'étend à divers degrés vers l'ouest jusqu'à la rivière Sheldrake et vers le nord jusqu'à la rivière Churchill au Labrador. Compte tenu de la taille limitée de sa population (moins de 200 personnes avant 1930), il est évident qu'une faible partie de ce territoire a pu être occupée effectivement au cours d'une seule et même année.

Les Innus d'Ekuanitshit, suivant les résultats de l'enquête orale du CAM, ont emprunté depuis le début du siècle deux voies de pénétration vers l'intérieur. Tous les chasseurs empruntaient bien à un moment ou à un autre une partie de la rivière Romaine (*Unaman-shipu*), mais tandis que certains d'entre eux partaient de son embouchure pour remonter son cours et poursuivre leur route vers le nord-est, d'autres remontaient d'abord le cours de la rivière Saint-Jean (*Patamiu-hipu*) afin de rejoindre, après avoir franchi une succession de rivières secondaires, de lacs et de portages, la Petite rivière Romaine ou la rivière Jérôme et de là, finalement, atteindre le cours supérieur de la Romaine (en amont du PK 214), facilement navigable.

Les groupes de chasse voyagent et transportent leurs marchandises en canot, puis en raquettes et en toboggan ; ils utilisent et entretiennent des sentiers de portage, érigent des campements et des abris et aménagent des caches ou des échafauds pour entreposer et préserver leurs excédents de nourriture.

Le cycle annuel des activités, de 1900 à 1950 environ, ne subit apparemment pas de modifications sensibles. Vers la fin de l'été, chaque année, les différents groupes de chasse de la communauté remontent ensemble puis, en se séparant toujours davantage les uns des autres, empruntent les rivières qui les mènent vers leurs lieux de chasse d'automne. Pour économiser ses provisions, chaque groupe pratique tout au long de son voyage la chasse et la pêche de subsistance. Il aménage aussi des caches pour y entreposer une partie de ses provisions en vue du voyage de retour. Parvenu à sa destination, il y installe son campement saisonnier, à proximité d'un lac et au centre de son aire d'exploitation. On monte les tentes en toile, ramasse et coupe du bois, pose des collets et des pièges dans les environs. Les chasseurs peuvent maintenant se mettre à l'oeuvre. Ils partent deux à deux installer des « lignes de trappe » et chasser le gros gibier quand l'occasion se présente. S'ils sont tenus éloignés pendant quelques jours de leur campement de base, ils aménagent un ou plusieurs camps satellites afin d'y passer la nuit et d'y déposer leurs équipements, leurs provisions et leurs fourrures. En cette saison, le piégeage des animaux à fourrure concerne surtout la martre, le vison et le castor, mais les chasseurs ne négligent pas pour autant la loutre, le rat musqué, la belette et le lynx. Les animaux nourriciers sont le castor, le lièvre, le porc-épic, les tétraonidés, les poissons (touladi, omble de fontaine, etc.) et l'occasionnel caribou.

La chasse d'hiver commence avec les grands froids, à partir de la mi-décembre. Avant de l'entreprendre, certains groupes de chasse, surtout ceux qui ne sont pas trop éloignés, effectuent un voyage de ravitaillement auprès des postes de traite ou des marchands les plus proches ; ils en profitent pour vendre une partie de leurs fourrures. La chasse d'hiver, qui se poursuit jusqu'à la mi-février, est centrée sur la capture du caribou. Entreprise collective, dont le succès donne lieu par ailleurs à de grands festins, elle rassemble de nombreux chasseurs de familles différentes et ses participants ne sont pas tenus de respecter les frontières des territoires de chasse familiaux réservés pour le piégeage.

La fin de l'hiver, avant le dégel des rivières, est marquée par le retour du piégeage (castor, martre et lynx). Les groupes de chasse les plus éloignés, auparavant engagés en commun dans la chasse au caribou, se répartissent ici et là tout en se rapprochant graduellement des grandes voies de communication ; ils récupèrent leurs provisions et canots, et les transportent sur des traîneaux à skis vers les berges des rivières qu'ils emprunteront finalement au dégel pour retourner à Ekuanitshit. D'autres, qui se sont installés à proximité de la côte pour l'hiver, retournent plutôt temporairement vers l'intérieur des terres, sans toutefois s'y enfoncer profondément.



La chasse de printemps proprement dite débute vers la fin d'avril avec l'arrivée des bernaches du Canada et se poursuit jusque vers la mi-juin. Les équipes de chasse, après avoir descendu le cours inférieur des rivières, rejoignent les unes après les autres leurs campements printaniers répartis le long du littoral. Le cycle annuel des activités se clôt en été, période de rencontres et de réjouissances communautaires et d'assistance à la mission, mais aussi période de pêche en mer et à l'embouchure des rivières, de chasse aux mammifères marins, de chasse aux oiseaux aquatiques et de cueillette des fruits sauvages.

Le cycle annuel des activités des gens d'Ekuanitshit a connu, à partir du milieu des années 1950, quelques modifications notables. Ces changements ne sont pas attribuables à l'apparition de nouvelles habitudes de chasse, de commerce ou de consommation de la part des autochtones, car les habitudes traditionnelles demeurent, pour l'instant, inchangées et poussent les chasseurs dans les mêmes directions. Ils découlent plutôt d'une révolution locale dans le domaine des transports. Tous les moyens semblent bons pour épargner les efforts et atteindre plus rapidement les principales aires de chasse : le bateau motorisé pour atteindre les premières chutes des rivières ; l'avion pour transporter les hommes, leurs familles et leurs bagages en pleine forêt ; le train même, dans certains cas. L'adoption de ces nouveaux moyens de transport, auxquels est venue s'ajouter au début des années 1960 la motoneige, a modifié en profondeur les déplacements sur le territoire.

L'adoption de ces nouveaux moyens de transport a cependant imposé des frais excédentaires considérables aux groupes de chasseurs, accompagnés ou non des membres de leurs familles, désireux de poursuivre leurs activités traditionnelles. Pour obtenir ou louer ces équipements onéreux, les chasseurs ont souvent dû compter au départ sur les revenus qu'ils ont pu tirer de leur participation à d'autres entreprises que celle du piégeage.

C'est ainsi que le programme de travaux d'hiver destiné à combattre le chômage, qui s'est poursuivi pendant quelques années au début des années 1960 dans la majorité des communautés autochtones et non autochtones de la côte, a pu contribuer à relancer la chasse et le piégeage traditionnels dans les années qui ont suivi. Depuis, le piégeage, sans jamais avoir été abandonné, a été pratiqué dans des conditions de déficit financier pratiquement chronique, les frais d'équipement, de transport et de séjour dans l'arrière-pays excédant toujours davantage les revenus qu'il est possible de tirer de la vente des peaux.

À Ekuanitshit, comme dans les autres communautés autochtones de la côte, un grand chambardement s'amorce au début des années 1950 avec la mise en application de la loi sur l'enseignement obligatoire. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) ouvre alors progressivement des écoles primaires dans les réserves. Mais nombre de jeunes élèves des communautés doivent quitter leurs parents pour vivre plus de huit mois par an au pensionnat amérindien de Sept-Îles.

Cette politique de scolarisation imposée assez abruptement a eu plusieurs effets dramatiques sur le mode de vie des Innus : l'absence prolongée d'un bon nombre de jeunes retenus dans les pensionnats a perturbé la vie familiale de nombreux couples et l'obligation faite aux enfants de fréquenter l'école locale a forcé leurs mères à demeurer au village pendant toute cette partie de l'année consacrée à l'exploitation collective des ressources de l'arrière-pays. Bientôt, les hommes et les jeunes gens, privés de la présence et de l'apport économique des femmes, vont devoir poursuivre seuls les expéditions de chasse automnales, hivernales et printanières.

## 4.2 Portrait général de l'utilisation du territoire

Les Innus d'Ekuanitshit ou *Ekuanitshiunnuat* fréquentent un vaste territoire dont le bassin de la rivière Romaine (*Uanaman-shipu* « rivière à l'ocre ») constitue la partie la plus importante. La rivière elle-même était et demeure aujourd'hui dans certaines de ses parties – en aval de la grande chute (PK 51) et en amont de la rivière Jérôme (PK 214) – une voie de circulation importante<sup>5</sup>. Plusieurs sites à valeur patrimoniale où se rencontraient les familles montant ou descendant de leurs territoires se trouvent le long de son cours.

Leurs activités sont réparties selon un cycle annuel dont les saisons suivent la pratique d'*Innu Aitun* : chasse et piégeage des animaux à fourrure en automne et en hiver, chasse aux oiseaux migrateurs au printemps, et pêche au saumon et rassemblements familiaux en été.

Les informations relatives à l'état des ressources du territoire sont sans cesse partagées entre les utilisateurs eux-mêmes et le Conseil des Innus d'Ekuanitshit. Ce dernier offre d'ailleurs chaque année un appui logistique<sup>6</sup> à des utilisateurs pour leur permettre de fréquenter différents secteurs du territoire mais aussi pour leur donner la possibilité de transmettre leurs connaissances à la relève. Il est ainsi courant que des étudiants participent à des séjours en famille sur le territoire lors des semaines culturelles – un congé scolaire (et du conseil de bande) d'une durée de deux semaines en automne – mais aussi pour de plus longues périodes au cours desquelles on doit assurer le suivi du programme scolaire. Au printemps, même si la chasse aux oiseaux migrateurs attire de nombreux Innus de tous les âges, il n'y a pas de *goose break* comme chez les Cris, probablement parce qu'ici, les aires d'exploitation peuvent être visitées rapidement à partir de la communauté.

---

<sup>5</sup> La topographie de la région, par la présence de montagnes dans la partie centrale du bassin de la rivière (PK 51 à 214), présente d'importantes contraintes aux chasseurs qui désirent s'y déplacer en canot, en raquettes ou même en motoneige. Aucun trajet sur la rivière n'a été relevé dans ce secteur au cours des dix dernières années.

<sup>6</sup> Un fonds annuel discrétionnaire du MAINC, provenant du Programme de mise en valeur de l'économie relative au trappage des animaux à fourrure sur les territoires de trappage réservés aux autochtones, aide le Conseil à financer ces voyages. Mais l'enveloppe allouée par ce programme n'a pas été ajustée depuis le début du programme il y a plus de 25 ans et la marge de manœuvre du conseil pour appuyer la pratique d'*Innu Aitun* s'est encore amenuisée avec l'augmentation prononcée du prix des voyages en avion depuis 2001.

### ***La formation et la composition des groupes de chasse***

On retrouve dans la communauté une quinzaine d'*utshimau*. Ce mot, qui se traduit par « chef », réfère à diverses réalités. Celle décrite ici définit un *utshimau* comme une personne qui supervise l'occupation et l'utilisation du territoire<sup>7</sup>. Moins de la moitié des *utshimau* d'Ekuanitshit pratiquent *Innu Aitun* à temps plein. Ces hommes ont néanmoins une fonction importante qui est celle de faire vivre *Innu Aitun* et de la transmettre aux générations suivantes.

Au printemps et en été, au gré des rencontres et des conversations, ces *utshimau* sondent les intentions et évaluent les capacités des membres de manière à former leur groupe de chasse qui, en automne, se dirigera en avion vers un secteur éloigné du territoire. Ces groupes sont formés à la fois de membres de la famille élargie et d'amis.

Les aînés, en tant que références culturelles ou sages, agissent comme *utshimau*. Réunis dans un comité d'experts ou sur une base individuelle, ils sont régulièrement consultés tant par le conseil de bande que par les chasseurs plus jeunes. Lorsqu'on organise un voyage, ils peuvent indiquer les caractéristiques du territoire qui sera exploité, la localisation des portages, la distribution des ressources, les histoires marquantes qui y ont été vécues et les légendes qui le concernent. Ils sont remerciés par le groupe de chasse qui, dans le cas d'un séjour de trois mois, profite du ravitaillement de mi-parcours pour leur faire livrer la nourriture qu'ils préfèrent. La fonction d'*utshimau* n'est toutefois pas réservée aux aînés, et certains hommes d'Ekuanitshit sont reconnus comme tels malgré leur jeune âge.

Le décès, au cours des dernières années, d'aînés qui occupaient la fonction d'*utshimau* explique en partie une certaine réduction de la pratique d'*Innu Aitun* dans la communauté. En effet, les aînés entraînaient souvent des membres de leur famille étendue à se joindre aux expéditions; d'autre part, au décès d'un aîné, on délaisse pendant quelques années le territoire qui lui était associé, par respect pour le défunt.

### ***Les activités d'exploitation des ressources du territoire***

À Ekuanitshit, aujourd'hui, la récolte animale est constituée principalement par le caribou, le castor, les oiseaux migrateurs (la bernache du Canada, l'eider et divers canards), l'orignal, le petit gibier (le porc-épic, le lièvre et la perdrix), le poisson (surtout le saumon, la ouananiche et l'omble de fontaine mais aussi le touladi, le corégone et le brochet). Les végétaux récoltés servent au chauffage (surtout le mélèze et le bouleau), à l'installation des campements (perches d'épinette, sapinage à couvrir le sol) et à la confection d'aliments (airelle vigne-d'ida<sup>8</sup>, mûre des marais<sup>9</sup>, etc.).

---

<sup>7</sup> Le chef d'Ekuanitshit est également désigné comme Innu *Utshimau*.

<sup>8</sup> Communément appelée *graine rouge*.

<sup>9</sup> Communément appelée *chicouté*.

Enfin, une variété de plantes et de parties animales servent à produire des médicaments dont les usages sont maintenant consignés et valorisés par un projet local appelé *Innu Natukuna* (Pharmacie innue).

La plupart des espèces recherchées peuvent être récoltées dans l'ensemble du territoire. Toutefois, alors que le caribou ne se retrouve en grande quantité qu'au nord de la zone d'étude, d'autres ressources proviennent de la côte et des plaines côtières, soit de manière exclusive comme le saumon, soit de manière prédominante comme les oiseaux migrateurs, l'omble de fontaine, le porc-épic et les petits fruits.

Pour se rendre sur le territoire et s'y déplacer pour pratiquer *Innu Aitun*, on utilise surtout l'avion puis le canot en automne, la motoneige<sup>10</sup> et la raquette en hiver, l'automobile et le canot au printemps sur la côte. Le train de la société QIT-Fer et Titane, gratuit pour les Innus, est emprunté occasionnellement par quelques utilisateurs. De mai à octobre, certains favorisent aussi la marche ou la bicyclette pour se rendre pêcher l'omble de fontaine à proximité de la communauté.

### *Les stratégies adaptatives*

Malgré une certaine diminution de l'intensité de l'exploitation des ressources du territoire au cours des dernières décennies, l'examen des séjours sur le territoire relevés au cours de l'enquête suggère que les Innus de nos jours favorisent, d'une part, un déploiement cyclique des activités en plusieurs secteurs du territoire et, d'autre part, une diversité dans la composition des groupes d'utilisateurs. Ces deux stratégies favorisent à la fois la gestion des ressources du territoire et la transmission des connaissances aux Innus plus jeunes. Il faut toutefois noter, tel que des aînés l'ont mentionné, que le confort associé à la vie sédentaire rend plus difficile chez les jeunes l'apprentissage d'*Innu Aitun*.

En fait, divers facteurs, interdépendants, influencent les stratégies des Innus dans leur utilisation contemporaine du territoire : le cycle des saisons, la répartition des ressources sur le territoire, la valeur culturelle donnée à chacune d'entre elles, mais aussi les périodes où elles sont à leur meilleur et les coûts associés à leur récolte.

Ainsi, alors que le caribou est l'animal le plus important dans la culture locale, la baisse des populations fréquentant les montagnes du sud et la région côtière au cours des dernières décennies a incité les Innus à exploiter, dans le cadre d'une chasse communautaire, les troupeaux de la toundra – dont l'accroissement spectaculaire est

---

<sup>10</sup> Plusieurs de ces voies de circulation sont des pistes de motoneige balisées par les allochtones et facilement accessibles à partir de la route 138. À partir de ces pistes, les motoneigistes innus poursuivent leur chemin sur des sentiers non balisés, et ce, sans difficulté au gré de leurs besoins. La topographie et la végétation favorisent ce mode de transport dans le bassin de la Puyjalon.

aussi un phénomène récent – permettant du même coup aux populations locales de se reconstituer peu à peu<sup>11</sup>.

Aussi, le coût élevé du carburant a provoqué depuis 2001 une baisse de la fréquentation des aires d'exploitation situées au nord du bassin de la Puyjalon, que l'on rejoint en avion. L'aide financière du conseil de bande, jumelée à celle du MAINC, ne suffit plus à combler l'ensemble des coûts de transport<sup>12</sup>. S'ajoute à cela le total des dépenses associées à l'achat de pièges et de fournitures ainsi que de nourriture qui découragent les Innus qui ne bénéficient pas de revenus suffisants. Quant à ceux qui travaillent, leur emploi du temps ne leur permet que des déplacements à court terme. En conséquence, plusieurs Innus préfèrent maintenant voyager en automne vers des lacs moins éloignés (Manitou, Allard, Puyjalon, à Flo) et les trappeurs exploiter plus intensivement le castor en hiver, dans cette même vaste région relativement peu accidentée où il est aisé de se déplacer efficacement en motoneige et où le castor est abondant. Les trappeurs peuvent ici retourner dans la communauté le soir après avoir vérifié leurs pièges.

Dans ce contexte, l'approvisionnement de la communauté en nourriture issue des activités de chasse, de pêche et de cueillette<sup>13</sup>, qui repose aujourd'hui sur un assez petit nombre d'Innus, est fragile. Cet approvisionnement a pourtant son importance, non seulement parce qu'il réaffirme le lien unissant les Innus au territoire, mais aussi parce qu'il s'agit d'une nourriture de grande qualité. Les problèmes de santé qui affectent la population innue aujourd'hui rendent cet apport encore plus crucial.

### ***Les aires d'exploitation, les campements et les sites d'intérêt particulier***

Chaque aire d'exploitation fait la synthèse des utilisations avérées au cours des dix années précédant l'enquête. Dans l'aire d'exploitation du bassin de la rivière Puyjalon (qui comprend les rivières Bat-le-Diable, Allard et au Foin), on considère que le piégeage du castor est pratiqué partout. La composition de la récolte des autres animaux à fourrure varie d'un endroit à l'autre mais comporte souvent de la loutre et de la martre. La martre a été spécifiée lorsque la présence de l'animal dans l'aire est

---

<sup>11</sup> On chasse rarement le caribou forestier sur le territoire de la communauté depuis que le conseil de bande a retiré son appui à cette pratique en 1999. Alors que dans la zone d'étude du projet du complexe de la Romaine, une récolte de 20 animaux a été documentée pour la période 1996 à 1998, seuls 4 animaux l'ont été pour la période 1999 à 2007. Seule une récolte opportuniste est encore possible. Le conseil de bande et les *utshimau* partagent l'information qu'ils acquièrent, le premier auprès de scientifiques, les seconds à partir des observations faites au cours de leurs activités sur le territoire, de manière à avoir la meilleure idée possible de l'état des populations locales de caribou. Les Innus d'Ekuanitshit s'inquiètent d'ailleurs, dans leur démarche de conservation, de l'effet de l'exploitation illégale des allochtones et de celle, soutenue, des Innus de Nutashkuan dans le nord de la zone d'étude car ils considèrent que l'espèce devrait être mieux protégée pour assurer sa survie à long terme.

<sup>12</sup> Le conseil utilise pour ce faire les sommes allouées par le MAINC auxquelles il ajoute au besoin des sommes supplémentaires de manière à pouvoir appuyer toute demande d'utilisateur voulant pratiquer *Innu Aitun* sur le territoire de la communauté. Jusqu'à récemment, le conseil réglait l'aller-retour en avion pour un voyage de trois mois et l'aller pour un voyage d'un mois et demi, mais ces critères viennent d'être révisés : les déplacements en avion pour les voyages de six semaines ou plus sont maintenant réglés en entier, ceux de quatre semaines le sont à 50 % et ceux de deux semaines, à 40 %.

<sup>13</sup> Souvent appelée *nourriture de bois*.

importante. Le petit gibier peut faire l'objet d'une chasse en tout temps et en tout lieu, mais on a parfois indiqué des aires où son exploitation est plus soutenue.

À l'intérieur de chaque aire identifiée sur carte, plusieurs trajets sont possibles pour rejoindre les ressources convoitées<sup>14</sup>. Pour le piégeage, on suit habituellement les rives d'un lac ou d'une rivière importante pour pénétrer – en canot et à pied en automne, en motoneige et en raquettes en hiver-printemps – sur les ruisseaux et les petits lacs attenants. La chasse au petit gibier (lièvre, porc-épic et perdrix) se déploie surtout à proximité du campement de même que le long des portages et des trajets de piégeage. La pêche (omble de fontaine, touladi, ouananiche, etc.) est habituellement pratiquée de manière plus sporadique, souvent au filet à proximité du campement, mais parfois dans un lieu propice plus éloigné.

La nature et la durée des activités déterminent le degré d'aménagement des campements. Ces derniers sont dits actifs s'ils ont été utilisés au cours des dix dernières années; sinon, ils sont inactifs aux fins de la présente étude. Les campements inactifs, qu'ils soient anciens ou non, peuvent bien sûr éventuellement redevenir actifs. Les campements actifs peuvent être avec ou sans installation, que celle-ci prenne la forme d'un chalet ou d'une base en bois rond d'un mètre ou plus de haut sur laquelle on installe la tente. Les chalets du conseil de bande sont identifiés parce qu'ils font l'objet d'une utilisation plus intensive de la part des membres de la communauté. De la même manière, considérant l'importance de la ressource, les campements liés à l'exploitation du saumon sont distingués.

La catégorie « autre site » comprend soit une halte, où généralement on fait un feu et mange, se repose ou se réchauffe, soit un lieu de chasse, qui peut comporter une cache. Le « site d'intérêt particulier » est un lieu patrimonial qui témoigne d'une longue occupation ou qui possède une signification particulière pour les Innus, par exemple, un ancien site de rassemblement ou un ancien site de fabrication de pointe de flèche.

### **4.3 Utilisation des territoires touchés par le corridor sud**

Le corridor sud, dans sa partie est, s'étend le long de la rive droite de la Romaine pour englober le réservoir RO 1 et toucher la pointe sud du réservoir RO 2 ; de là, il redescend vers l'embouchure de la Romaine se faufilant entre les lacs Allard et Puyjalon puis longe la côte jusqu'à Sheldrake. Ce faisant, le corridor touche des zones fréquentées par les Innus qui sont regroupées selon qu'elles se trouvent dans le bassin de la Puyjalon – comprenant notamment les lacs Bourassa, Puyjalon, Allard, Uffin et Bat-le-Diable – ou dans le secteur de la Romaine 1 et du circuit 1652 de la ligne à 161 kV.

---

<sup>14</sup> Certains trajets ont été notés lors de l'enquête mais il n'aurait pas été pertinent de les cartographier parce qu'ils ne représentent qu'une partie des possibilités. Les principaux portages sont par contre indiqués, même les portages anciens, car tous sont des voies de circulation potentielles. En hiver, un portage reliant deux lacs est souvent le seul trajet qu'il est pratique d'emprunter en motoneige ou en raquettes.

### 4.3.1 Bassin de la rivière Puyjalon

L'examen de l'utilisation de la zone d'étude au cours des dix dernières années montre que le bassin de la rivière Puyjalon forme actuellement la partie du territoire la plus intensément fréquentée pour la pratique d'*Innu Aitun*. Cette vaste aire d'exploitation, particulièrement riche en castors, est plus économique à exploiter depuis l'augmentation continue du prix des voyages en avion à partir de 2001. Cette aire est entièrement comprise dans la zone d'étude et le corridor en traverse de larges pans.

On y pratique toute la gamme habituelle des activités innues mais le piégeage d'hiver effectué par de petits groupes d'utilisateurs très mobiles s'y est particulièrement développé depuis environ cinq ans. Ces groupes sont formés le plus souvent de deux hommes qui montent en motoneige installer des pièges à castor pour revenir à Ekuanitshit dans la soirée. L'abondance dans le bassin de la Puyjalon de ce gros rongeur à la chair si estimée des Innus, associée à la facilité d'y circuler en motoneige, permettent à une quinzaine de trappeurs d'Ekuanitshit d'y récolter entre 100 et 200 animaux par année, si l'on inclut la région du lac Manitou [*Mantu-nipi*]. Ce mode d'exploitation du castor présente aussi l'avantage de pouvoir fréquenter le territoire en utilisant la communauté comme « camp de base » et ainsi de rester en contact avec sa famille.

En donnant accès au bassin de la Puyjalon, quatre grandes voies de circulation en motoneige traversent le corridor sud. Une première voie laisse rapidement la rivière Mingan pour traverser le corridor et rejoindre le lac Manitou ; une deuxième traverse le corridor à proximité de la rive gauche de la rivière Mingan pour atteindre le lac Cugnet. Plus à l'est, une troisième voie pénètre le corridor dans le secteur de l'embouchure de la Romaine pour le traverser franc nord jusqu'au petit lac Ukuneu puis éventuellement au lac Allard. Enfin, une dernière longe la Romaine jusqu'au PK 16 pour bifurquer vers le nord-est, rejoindre l'embouchure de la rivière Allard et traverser en deux voies parallèles tout le corridor sud jusqu'au lac Allard. À partir de ces voies centrales, la connaissance du terrain permet aux utilisateurs innus de mener leur véhicule aux aires d'exploitation des ressources et aux campements.

En période d'eau libre, c'est surtout l'avion qui mène les utilisateurs innus vers les plans d'eau de l'intérieur préférés, soit les lacs Allard [*Uahateikan-nipi*] et Puyjalon [*Kamenakapeu-nipi*] et le secteur du lac Bourassa [*Kauhkatakakamat*]. Le train de la société QIT-Fer et Titane est récemment devenu assez marginal comme moyen de transport pour atteindre les lacs Allard, Uffin [*Katnukamaht*] et Puyjalon. Une fois sur place, les utilisateurs circulent en canot, avec ou sans moteur.

#### 4.3.1.1 Lac Bourassa [*Kauhkatakakamat*]

En parlant du lac Bourassa, un des lacs de tête du bassin de la rivière au Foin, les Innus réfèrent en fait à un assez vaste secteur qui comprend aussi les lacs Kaumutshishtukuanu ainsi que les nombreux petits lacs environnants. Situé au nord-

ouest de la future centrale de la Romaine-1, ce secteur a été fréquenté régulièrement par les Innus d'Ekuanitshit au cours des 25 dernières années, principalement pour le piégeage du castor, la chasse au petit gibier et la pêche à l'omble de fontaine, lors d'allers-retours en motoneige l'hiver ou lors de séjours de quelques semaines pendant les différentes saisons de l'année<sup>15</sup>.

Il y a quelques années, le conseil de bande a fait l'acquisition d'un chalet sur la rive du lac à Flo (un des lacs Kaumutshistukuanu) (campement 8). Le chalet a fait l'objet d'améliorations en août 2006 pour mieux accueillir les membres de la communauté, qui le fréquentent dorénavant en toute saison. L'exploitation de quelques lacs situés à l'intérieur du corridor en est maintenant facilitée. En plus du piégeage du castor et de la loutre, les activités les plus pratiquées dans ce secteur sont le piégeage de la martre, la pêche à l'omble de fontaine et la chasse au petit gibier. Les campements 136, 137, 138 et 155, situés dans le corridor ou à proximité, peuvent encore être fréquentés, par exemple, si le chalet est déjà occupé.

Photo 2 : Le chalet du conseil de bande sur un des lacs *Kaumutshishtukuanu*



#### 4.3.1.2 Lac Puyjalon [Kamenakapeu-nipi]

Le lac Puyjalon est régulièrement fréquenté par les Innus d'Ekuanitshit, surtout lors des séjours de chasse et piégeage d'automne mais aussi en motoneige l'hiver. Certains s'y rendent aussi spécialement pour la pêche à l'omble de fontaine et à la ouananiche. On rejoint le lac Puyjalon en avion, en motoneige ou en empruntant le

---

<sup>15</sup> Notamment, jusqu'au début des années 2000, un groupe de quelques utilisateurs piégeaient le castor chaque hiver et parfois l'automne, dans le secteur du lac Bourassa ; ils pouvaient étendre leurs activités à la rivière Romaine des PK 59 à 84 (bassin des Murailles) et aux plaines situées entre la Romaine et le lac Cormier [*Uatnakantuk-nipi*].



train de la société QIT-Fer et Titane jusqu'au lac Tio et en terminant le trajet en canot.

Depuis quelques années, plusieurs Innus, qui trouvent trop coûteux de se rendre en avion sur leur territoire habituel pour chasser, piéger et pêcher, se dirigent plutôt vers le lac Puyjalon. Plusieurs campements actifs ou inactifs sont situés sur ses rives et sur les petits lacs traversés par le chemin de portages qui relie la voie ferrée au lac Puyjalon. Ces campements sont situés à l'intérieur du corridor sud. Cette série de portages est aménagée en terrain assez accidenté. Encombrés de chablis depuis quelques années, ils sont actuellement difficilement praticables et l'intérêt de prendre le train – gratuit pour les Innus – pour atteindre le lac Puyjalon s'en trouve donc diminué.

Lors de leur chasse d'automne, les groupes d'utilisateurs séjournent généralement sur la pointe ouest de la passe *Kauapauakaht*, sur un site ancien nommé *Kauapauakaht*<sup>16</sup> (campement 59) où est maintenant établi un chalet en bois rond, (campement 11). À partir de là, ils pratiquent le piégeage des animaux à fourrure, la chasse au petit gibier et à l'original, la pêche à l'omble de fontaine et à la ouananiche et la cueillette d'airelle vigne-d'ida. Ils fréquentent surtout les abords de la moitié nord du lac Puyjalon et de la rivière Perugia [*Kauapauakat-shipis*].

Photo 3 : La chute à proximité du campement 60 sur le lac Puyjalon



Certains utilisateurs fréquentent aussi d'autres campements établis sur le lac Puyjalon (campement 146) et sur les petits lacs du chemin de portages entre la voie ferrée et le lac (campements 61 et 144). D'autres campements utilisés jusque dans les années 1980 ou 1990 par différents groupes familiaux d'Ekuanitshit dans les environs du lac Puyjalon se trouvent à l'intérieur du corridor (campements 60, 62, 64, 66, 67, 68, 133, 135<sup>17</sup>, 221 et 222). Il en est de même du portage à l'extrémité sud du lac, qui peut être

<sup>16</sup> *Kauapauakaht* signifie « pointe de sable ».

<sup>17</sup> Une observation récente par des tiers semble indiquer que le site 135 a pu être utilisé par les Innus il y a quelques années.

utilisé pour atteindre l'aire de pêche au saumon la plus en amont sur la Puyjalon et des portages aux deux pointes nord du lac, rarement utilisés aujourd'hui.

#### 4.3.1.3 Lac Allard [Uahateikan-nipi]

Le lac Allard est régulièrement fréquenté par les Innus d'Ekuanitshit, principalement pour le piégeage d'hiver en motoneige et lors des séjours de chasse et de piégeage d'automne. Outre les chalets de la pourvoirie gérée par le conseil de bande, deux autres campements sans installation ont été identifiés, soit les campements 76 [Uahateikan-nipiht] et 219.

En hiver, les utilisateurs y pratiquent surtout le piégeage du castor, mais aussi la pêche blanche<sup>18</sup> et la chasse au petit gibier. Ils s'y rendent en motoneige par différents chemins aménagés et utilisés tant par les Innus que par les Minganois et qui traversent le corridor. Certains Innus font des allers-retours dans la journée et reviennent ainsi dormir à leur domicile à Ekuanitshit, d'autres séjournent entre une journée et deux mois au chalet sud de la pourvoirie (campement 272) ou encore sous la tente (campement 219). En automne, des groupes d'utilisateurs séjournent au lac Allard pour y pêcher, piéger et chasser le petit gibier.

Photo 4 : Un des trois emplacements pour tente du campement 219, ouvert au sud



Depuis que le Conseil de bande d'Ekuanitshit exploite la pourvoirie du lac Allard dont les chalets sont situés l'un au sud-ouest du lac (campement 272), l'autre, acquis récemment, au nord-ouest (campement 273), plusieurs Innus vont séjournier dans cette

---

<sup>18</sup> De nos jours, la pêche blanche est surtout pratiquée à la ligne.

région pour y pratiquer le piégeage, la chasse et la pêche. Aussi, le Conseil engage des membres de la communauté afin de faire l'entretien et d'assurer la surveillance des installations. Ces gardiens y séjournent pour des périodes d'un mois et demi à deux mois et en profitent généralement pour piéger et chasser dans les environs. Ils peuvent utiliser les autres campements mentionnés plus haut si nécessaire.

Les chalets de la pourvoirie et les campements situés sur les rives du lac Allard sont tous à l'extérieur du corridor.

Par ailleurs, la Pourvoirie du lac Allard souhaite obtenir le statut de pourvoirie à droits exclusifs. La limite est du territoire proposé, à partir de l'extrémité nord du lac Uffin, pénètre à l'intérieur du corridor et se prolonge vers le nord à peu de distance de la voie ferrée.

#### 4.3.1.4 Lac Uffin [Katnukamaht]

Le lac Uffin, situé à l'intérieur du corridor, est fréquenté à l'automne lors de séjours de chasse et de piégeage. Les groupes d'utilisateurs s'y rendent par la voie ferrée de la société QIT-Fer et Titane et se font déposer au *Mille 17*. De là, ils rejoignent leur campement sur les rives du lac Uffin à pied ou en canot.

Aux mois d'octobre-novembre 2006, deux innus ont piégé le castor au lac Uffin et le long du chemin de fer pendant deux semaines. Ils ont installé un premier campement sous la tente pendant une semaine au lac même (campement 152) et un deuxième campement en tente pendant une autre semaine près de la roulotte des travailleurs de la mine (campement 153). Un campement inactif (132), utilisé il y a plus de dix ans pour le piégeage du castor, est aussi situé dans le corridor.

Photo 5 : Le lac Uffin, où des Innus débarquent parfois pour chasser



#### 4.3.1.5 Rivière Bat-le-Diable [Ukuneu-hipis]

Le principal lac de tête du bassin de la rivière Bat-le-Diable, situé juste à l'extérieur du corridor, est fréquenté pour le piégeage d'hiver. Un utilisateur y installe depuis longtemps son campement (218) pour piéger le castor dans les environs.

À l'ouest du bassin de la rivière Bat-le-Diable, on retrouve, à l'intérieur du corridor, deux campements (216 et 217) qui, au cours des dernières années, ont été utilisés pendant quelques semaines pour le piégeage du castor en hiver.

On retrouve aussi le long de la rivière Puyjalon, un peu à l'est de l'embouchure de la rivière Bat-le-Diable, trois campements actifs situés à l'intérieur du corridor : les sites 207 et 213 utilisés récemment pour des activités printanières de piégeage et de chasse au petit gibier, et le site 129 utilisé pour la chasse à la bernache du Canada.

#### 4.3.1.6 Secteur de la Romaine 1 et de la Romaine 2

Immédiatement à l'est du bassin de la rivière Puyjalon, se trouve le secteur de la Romaine 1 et de la Romaine 2, situé entre les deux postes de départ qui seront construits sur le site même des deux futures centrales du même nom. Ce secteur de la rivière Romaine est relativement peu utilisé, mais on y circule en motoneige et on y pratique un peu le piégeage du castor.

Ce secteur peut être traversé en motoneige à partir de la région du lac Bourassa, par exemple, vers le PK 67. On peut aussi l'atteindre à pied à partir des lacs Bourassa et Puyjalon.

On circulait auparavant en canot sur ce tronçon de la rivière Romaine pour accéder à des secteurs de chasse et de pêche sur la rive droite de la rivière. Un ancien portage, nommé *Papian Utshetetan* « le portage à Fabien », relie la pointe nord-est du lac Puyjalon à la rivière Romaine au PK 71 et n'est plus utilisé depuis que les Innus ont cessé d'emprunter les chemins traditionnels pour rejoindre leurs territoires de chasse en canot. Mais avec les aménagements projetés, en particulier la route d'accès aux centrales, la situation géographique de ce portage le rend susceptible d'être utilisé de nouveau, pour rejoindre le lac Puyjalon, en canot mais aussi en motoneige. Ce portage est entièrement situé à l'intérieur du corridor sud.

De façon plus spécifique, le secteur de la rivière Romaine situé au nord du futur réservoir de la Romaine 1 était anciennement utilisé en canot afin de rejoindre la rivière Romaine Sud-Est et le secteur des lacs Boucher [*Pehtshekau-nipi*], Manapakuaniskau et Métivier [*Kauahkue Pakakamat*], situé à l'est du futur réservoir de la Romaine 2, à l'extérieur du corridor. Le secteur a été parcouru récemment en motoneige mais non en canot.



Le bassin des Murailles est fréquenté pour le piégeage et la chasse à l'original. Il y a trois aires de campement sur ses rives (campements 12, 15 et 96) ; les deux premiers sont un peu à l'extérieur du corridor sud alors que le troisième, inactif, est à la limite du corridor.

Photo 6 : L'entrée de *Papian Utshetetan*, le « portage à Fabien » au PK 71



Un ancien portage entre la pointe nord-ouest du lac Puyjalon et la rivière Romaine au PK 92, qui était utilisé notamment pour rejoindre le secteur du lac Sanson (au nord-est du PK 120) lorsque les Innus rejoignaient en canot leurs territoires de chasse, est susceptible d'être utilisé de nouveau en canot avec les aménagements routiers projetés. La portion de ce portage qui ne serait pas envoyée pourrait servir à rejoindre le lac Puyjalon à partir de la route d'accès aux centrales. Ce portage est entièrement situé à l'intérieur du corridor sud.

Juste à l'ouest du corridor, le lac Octave [*Pakakuan-nipi*] a été jusqu'en 2004 fréquenté régulièrement en automne et au printemps par des groupes d'utilisateurs appartenant surtout à une même famille et augmentant en nombre au cours des semaines culturelles. Les séjours variaient de deux semaines à deux mois et l'on utilisait des campements en tente (campements 97 et 98) situés à l'extérieur bien qu'à proximité du corridor, tout comme un campement inactif (88). Les aires de

prélèvement faunique fréquentées, en particulier pour le piégeage du castor, sont par contre situées en partie à l'intérieur du corridor. Depuis 2005, le secteur est fréquenté moins régulièrement. La route d'accès aux installations du complexe de la Romaine pourrait faciliter une utilisation plus régulière du secteur des lacs Octave et Petit Pas [*Patipuah*].

#### 4.3.2 Secteur de la Romaine 1 – circuit 1652 de la ligne à 161 kV

Au sud de la centrale de la Romaine 1, le secteur parsemé de tourbières qui, en rive gauche de la Romaine, se rend jusqu'au circuit 1652 de la ligne à 161 kV, n'a pas été utilisé au cours des dernières années. Les Innus de la communauté pratiquent leur chasse aux oiseaux migrateurs dans les tourbières situées un peu plus à l'ouest.

### 4.4 Utilisation des territoires touchés par le corridor nord

Le corridor nord traverse d'abord une région montagneuse à l'ouest de RO 3 pour bifurquer vers l'ouest et frôler les pointes sud de RO 4, réservoir qui recouvrera une grande partie de la voie navigable patrimoniale (*Nahkuaikan*) que constitue la rivière Romaine en amont du PK 214. Le corridor se dirige ensuite vers l'ouest après le lac Coupeaux. L'utilisation du territoire dans le corridor nord sera décrite pour ces deux secteurs – RO 3 à RO 4 et lac Coupeaux – alors qu'aucune activité n'a été documentée plus à l'ouest.

#### 4.4.1 Secteur RO 3 à RO 4

Aucune utilisation récente du tronçon de la rivière Romaine nommée *Kanatuahkuiau* n'est répertoriée dans le secteur des futures centrales de la Romaine-3 et de la Romaine-4, soit entre les PK 158 à 183<sup>19</sup> de la rivière. De 1950 à 1980 cependant, on a utilisé ce secteur occasionnellement pour de l'exploitation faunique et comme chemin de retour vers la communauté en raquettes et toboggan.

Le grand tronçon de la rivière Romaine qui va de l'embouchure de la rivière Jérôme [*Hetshitakau-hipis*] au lac Brûlé [*Upuapuhkau*] (hors-carte) est d'abord une voie navigable comportant très peu de portages qui, jusqu'aux années 1950-1960, était empruntée chaque année lors des montées d'automne vers la taïga et des descentes printanières par plusieurs groupes de chasse. L'un de ces groupes a continué d'emprunter cette voie en canot jusqu'à plus récemment pour se rendre au Labrador. Comme l'utilisation de la rivière Romaine jusqu'au Labrador se déploie dans un axe nord-sud, ce corridor axé est-ouest a été et est encore très peu fréquenté.

---

<sup>19</sup> Le toponyme correspond à un "bout de rivière coupée par des rapides de chaque côté".

D'Ekuanitshit, on rejoignait en canot la rivière Saint-Jean [*Patamiu-hipu*] et après avoir remonté son cours, franchi ses nombreux portages et descendu la Petite rivière Romaine [*Makatsheu-hipis*], on entrait sur la Romaine dans un secteur appelé *Nahkuaikan* ou « lieu de rencontre en passant », où l'on retrouve encore aujourd'hui les traces de plusieurs campements. Des Innus, toutefois, associent ce toponyme à l'ensemble de la voie navigable qu'ils empruntaient pour se disperser dans ce paysage relativement peu accidenté et au boisé souvent clairsemé vers des lacs de chaque côté de la rivière. On s'y retrouvait au printemps avant de redescendre collectivement vers la côte. Le secteur *Nahkuaikan*, dans cette acception, est situé le long du futur réservoir de la Romaine 4, à l'extérieur du corridor nord. Anciennement comme de nos jours, cette partie du territoire revêt une grande valeur pour les Innus de la communauté.

En plus d'une voie de circulation incomparable, le tronçon *Nahkuaikan* (du PK 214 au lac *Brûlé*) était important pour la chasse d'automne, d'hiver et de printemps. Aujourd'hui encore, on le fréquente lors de séjours d'automne pour le piégeage, la pêche (touladi et ouananiche) et la chasse au petit gibier. On y récolte même un orignal à l'occasion. Les rives de la rivière recèlent de nombreux campements anciens et actifs, dont certains, par leur utilisation récurrente au fil de nombreuses générations, ont une valeur patrimoniale.

#### 4.4.2 Secteur du lac Coupeaux

Le corridor nord ne fait qu'effleurer *Nahkuaikan*. Les anciennes voies parallèles de la Petite rivière Romaine et de la rivière Jérôme traversent le corridor juste avant d'accéder à la rivière Romaine, mais aucune utilisation récente n'a été relevée dans ce secteur. Cependant, un peu plus au nord dans le corridor, le lac Coupeaux [*Tshinuheu-nipi*] est parfois fréquenté lors de séjours d'automne. Il y a un peu plus de dix ans, un groupe de cinq utilisateurs s'est installé trois mois au campement 180 et ont chassé jusqu'à la rivière Saint-Jean au sud-ouest et jusqu'au campement 179 (à l'intérieur du corridor) à l'est. Un campement inactif a aussi été identifié à proximité du lac Coupeaux (campement 3). Lors d'un séjour ultérieur du groupe à *Kanehkuemiskaht* sur la rivière Romaine, ils ont installé un campement secondaire dans le secteur du lac Coupeaux sur l'aire de campement 179 et ont emprunté un chemin de canot et portage afin de rejoindre le lac Coupeaux pour en ramener le canot qu'ils y avaient laissé quelques années auparavant. Le principal chasseur a jugé qu'au moment de son passage, la région était peu giboyeuse.

## 4.5 Activités sur la bande côtière

### 4.5.1 La côte

Les Innus d'Ekuanitshit fréquentent assidûment la côte, tant pour profiter de leurs chalets que pour y chasser.

Sur le bord de la mer, à quelques kilomètres à l'est de la Pointe Akam Hipu, des familles de la communauté se rendent en toute saison à leurs chalets (campements 255 à 270). La plupart des chalets sont à moins de 100 mètres de la route. Au cours de l'hiver, une partie des chalets est donc accessible en automobile une fois le passage d'accès déblayé ou sinon en motoneige. Les chalets sont des lieux de détente et de rassemblement familial. Les moments passés en famille sont souvent propices à la transmission des connaissances. Au printemps, les chalets sont aussi fréquentés par les chasseurs d'oiseaux migrateurs. En saison, des activités de récolte de petits fruits, de plantes médicinales et de chasse au petit gibier ont souvent lieu à proximité des chalets.

La plus grande concentration de chalets (11) est regroupée sur une distance d'environ 1 km, vers l'ouest à partir du Rocher Ministukuapisk. Le corridor passe à 2 km au nord de la zone de concentration de chalets innus, mais aucune activité régulière effectuée à partir de ces chalets n'a été relevée dans le corridor.

La côte est fréquentée à la fin du printemps et en été par de nombreux Innus de tous âges pour les activités de chasse aux oiseaux migrateurs. Cette chasse débute en avril et culmine rapidement au cours du mois de mai, pour se poursuivre moins intensément par la suite. Les principales espèces recherchées sont la bernache du Canada à partir surtout de la fin avril et l'eider<sup>20</sup> (ou *moyac*) à partir surtout de la mi-avril. D'autres espèces font l'objet d'une récolte opportuniste mais parfois importante : canard noir, bec-scie, macreuse, garrot, etc. Ces canards sont aussi chassés en automne alors qu'ils sont plus gras.

La chasse aux oiseaux migrateurs peut avoir lieu à partir de la rive, mais aussi sur le fleuve à partir d'une embarcation.

#### ***Les aires d'exploitation de la chasse aux oiseaux migrateurs***

Les aires d'exploitation sont réparties entre la rivière de la Corneille [*Ahu-hipu*] à l'est et la Grande Anse du Dock (proche de la rivière Jupitagon) à l'ouest. Les aires où les Innus concentrent leurs efforts de chasse sont d'abord l'estuaire de la rivière Romaine, l'estuaire de la rivière Mingan et la Baie de la Grande Hermine [*Apitipiu Uahau*]. Comme l'indique la carte, les lieux de chasse sont nombreux dans ces trois grandes zones. La bande côtière entre les deux estuaires (Mingan et Romaine) est

---

<sup>20</sup> On récolte essentiellement la femelle de l'eider qui aurait bien meilleur goût que le mâle.



aussi une aire de chasse que l'on parcourt souvent à partir des chalets, à pied ou en embarcation. Toutes ces aires de chasse sont à l'extérieur du corridor.

D'autres lieux de chasse situés plus à l'ouest sont fréquentés de manière récurrente par quelques Innus d'Ekuanitshit. Ceux près de l'embouchure des rivières Magpie [Kauhauakat] et Jupitagon [Atshuk Pakatan-hipis] sont situés à proximité du corridor.

#### **4.5.2 La plaine côtière**

La plaine côtière comporte de nombreux chemins secondaires qui sont fréquentés pour la chasse au petit gibier, plus particulièrement le porc-épic dont l'abondance récente dans la région en fait aujourd'hui une nourriture presque aussi courante que le castor et le caribou. Les Innus préfèrent chasser le porc-épic à partir de la mi-août, et de préférence en septembre et en octobre, alors que la chair de l'animal est à son meilleur, mais on récolte aussi l'animal en hiver. Des chasseurs de tous âges sont susceptibles d'y chasser le petit gibier et un peu plus de chasseurs sont susceptibles de fréquenter ces aires les fins de semaine.

Le lac Patterson [Upuatn] et, surtout, les plaines de la Romaine, sont aussi des endroits populaires, mais spécifiquement pour la chasse à la bernache du Canada.

La pêche à l'omble de fontaine connaît aujourd'hui un regain de popularité. On la pratique en particulier de plus en plus fréquemment sur les rivières Mingan et Manitou.

##### ***Les aires d'exploitation***

Les chemins forestiers fréquentés avec régularité sont, à partir de l'ouest, le chemin de la Rivière-au-Tonnerre et celui du lac Maloney, tous deux également favorables à la perdrix, puis celui du Grand Ruisseau, celui de la rivière Saint-Jean, ceux qui partent de l'aéroport de Longue-Pointe-de-Mingan et, enfin, le chemin qui part de l'embouchure de la rivière Mingan et longe sa rive gauche. Tous ces chemins sont accessibles en véhicule et les deux derniers peuvent parfois être parcourus à bicyclette. Les aires d'exploitation du petit gibier sont situées en bordure de ces chemins et de leurs ramifications, mais on entre parfois un peu en forêt pour suivre un porc-épic ou une perdrix. La chasse au porc-épic se pratique parfois aussi après la tombée du jour. La plupart de ces voies de circulation, qui sont également des aires de chasse, traversent en partie ou entièrement le corridor.

La chasse à la bernache du Canada se pratique à proximité du corridor, soit dans la partie ouest des plaines de la Romaine (PK 0 à 15) ou autour du lac Patterson. Dans le premier cas, la chasse est habituellement pratiquée à moins de un kilomètre de la route 138 et n'atteint donc pas le corridor, qui se trouve d'ailleurs de l'autre côté de la rivière Romaine. Dans le cas du lac Patterson, on se rend généralement en véhicule

jusqu'au petit quai sur la rive sud du lac pour rejoindre en canot la jonction du lac et du ruisseau Patterson (*Upuatn-hipis*), d'où l'on préfère chasser, mais quelques Innus chassent à partir du campement 85 sur la rive ouest du lac et il arrive que l'on se rende proche ou même un peu à l'intérieur du corridor lorsque l'on chasse au nord-ouest du lac Patterson.

En eau libre, la pêche à l'omble de fontaine est surtout pratiquée par des jeunes de la communauté, dont une douzaine de pêcheurs réguliers qui fréquentent de préférence des lieux de pêche situés à quelques kilomètres de la communauté. L'un de ces pêcheurs, un spécialiste reconnu, étend son rayon d'action à plus de 10 km. En hiver, plusieurs Innus se rendent au lac Manitou en motoneige, surtout la fin de semaine, pour pêcher sur la glace. On pêche aussi en hiver dans la rivière Mingan, surtout autour de l'Île à Jos [*Uapineu Ministuk*]. La voie de circulation en motoneige qui rejoint le lac Manitou, bien tracée tout au long de l'hiver, traverse le corridor en entier.

L'identification des lieux de pêche situés à l'intérieur du corridor est traitée dans la section sur l'utilisation des rivières à saumon.

#### **4.6 Lieux particuliers ou valorisés**

Les Innus valorisent des lieux qui ont revêtu une importance historique particulière pour eux, comme les lieux où les groupes se séparaient au cours de la montée sur le territoire ou se retrouvaient lors de la descente vers la côte. Il peut s'agir aussi de lieux particulièrement propices au prélèvement faunique ou d'aires de campement bien situées pour les groupes de voyageurs. Il existe enfin des régions – d'autres parleraient ici de paysages – qui sont particulièrement appréciées parce qu'elles offrent une topographie favorisant le déplacement rapide en canot, en raquettes ou, aujourd'hui, en motoneige : c'est le cas de la partie du bassin de la Romaine qui s'étend au nord de la centrale de la Romaine-4. La rivière Romaine est elle-même particulièrement valorisée là où son cours est favorable à la navigation comme c'est le cas sur une longue distance à partir du PK 214 vers le nord et les lacs de tête de la rivière.

Aucun lieu d'intérêt particulier identifié lors de l'enquête ne sera affecté par le raccordement du complexe de la Romaine.

#### **4.7 Relations avec les utilisateurs allochtones**

Beaucoup d'Innus évitent d'aller en forêt pendant la période de chasse à l'orignal pour deux raisons principales : le danger que représentent des chasseurs qui utilisent de très gros calibres pour tirer l'animal convoité à bonne distance (alors que les Innus favorisent les petits calibres utilisés à proximité de l'animal) et l'anxiété des chasseurs allochtones qui redoutent que des éléments extérieurs viennent perturber leur chasse et diminuer ainsi leurs chances de succès.

En hiver, les Innus rencontrent occasionnellement des Minganois à motoneige dans la zone d'exploitation intensive. En été, les rencontres avec des villégiateurs sur le territoire, plus particulièrement dans les corridors, sont rares parce que les Innus fréquentent de préférence leurs chalets sur la côte, notamment pour pratiquer une chasse aux oiseaux migrateurs (principalement la bernache du Canada et l'eider) qui leur est alors exclusive, les allochtones ne pouvant la pratiquer qu'en automne. La pêche estivale des Innus est pratiquée de préférence dans la quiétude des plans d'eau situés à proximité de la communauté.



## **5 Utilisation des rivières à saumon**

La description de l'utilisation par les Innus de la communauté d'Ekuanitshit des rivières à saumon situées dans la zone d'étude est présentée en trois sections. Il est d'abord question du contexte historique de l'exploitation du saumon atlantique par les Innus de la Côte-Nord, en particulier ceux de la communauté d'Ekuanitshit. Les grandes lignes de la gestion actuelle de la ressource saumon par les Innus sont ensuite présentées. Enfin, une section est consacrée à la description détaillée de l'utilisation innue des rivières à saumon de la zone d'étude.

### **5.1 Contexte historique de l'exploitation du saumon**

La pêche au saumon atlantique est une activité traditionnelle qui fait partie intégrante des pratiques ancestrales des Innus de la Côte-Nord. Les Innus d'Ekuanitshit ont depuis fort longtemps l'habitude de pêcher dans les rivières à saumon de la zone d'étude, que ce soit la Puyjalon, la Romaine, la Mingan, la Manitou, la Saint-Jean, la Magpie ou encore la Jupitagon.

Le saumon représentait autrefois une ressource fondamentale dans le cycle annuel et le mode de fréquentation du territoire traditionnel. Source abondante et prévisible de nourriture, le saumon permettait les grands rassemblements, lors de la saison estivale, des différents groupes innus sur la côte, habituellement à l'embouchure des principales rivières. De plus, lors des déplacements de l'automne vers les territoires de chasse de l'intérieur des terres, les Innus pouvaient toujours compter sur les provisions de saumon fumé pour s'alimenter en cours de route. La technique de pêche qui était la plus employée à l'époque était la pêche au harpon, qui se pratique la nuit, à l'aide d'embarcation et de sources de lumière, par exemple des flambeaux d'écorces de bouleau.

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il ne semble pas y avoir eu de conflits concernant le saumon entre les Innus de la Côte-Nord et le peu d'allochtones qui étaient alors présents sur le territoire, ou avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui effectuait une pêche commerciale dans la plupart des rivières. Toutefois, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la surexploitation du saumon, principalement à la suite du peuplement de la Côte-Nord, amena l'État à adopter des lois pour protéger le saumon et réglementer son exploitation. C'est à cette époque qu'est progressivement apparu le principe de la location, à des fins sportives, des droits exclusifs de pêche au saumon dans les rivières. D'une façon générale, ces lois qui restreignaient les périodes de pêche et prohibaient certains engins, tels le harpon, ont eu pour effet l'exclusion des Innus des

rivières à saumon de la Côte-Nord, leurs activités de pêche étant dès lors considérées comme du braconnage<sup>21</sup>.

Photo 7 : La Grande Chute au pied de laquelle les Innus pêchent le saumon



Les principales rivières à saumon du territoire traditionnel de pêche des Innus d'Ekuanitshit, notamment la rivière Saint-Jean [*Patamiu-hipu*], la rivière Mingan et son tributaire la rivière Manitou, ainsi que la rivière Romaine, ont ainsi été louées à des étrangers qui y pratiquaient la pêche sportive. Les locataires engageaient des gardiens afin de faire respecter la réglementation. Littéralement exclus, les Innus d'Ekuanitshit, tout comme les autres groupes Innus de la Côte-Nord, ont poursuivi leur fréquentation des rivières pour la pêche au saumon, de manière plus ou moins « clandestine ». De nombreux conflits impliquant les autochtones ont par ailleurs eu lieu sur les rivières à saumon dès la mise en application de la réglementation, au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette situation perdura pendant plus d'un siècle pour aboutir à la « guerre du saumon » au début des années 1980. Sur pratiquement l'ensemble de la Côte-Nord, les autochtones protestaient alors fortement contre l'appropriation des rivières à saumon par des étrangers et leur propre exclusion de ces dernières.<sup>22</sup>

D'importantes manifestations ont impliqué plus spécifiquement les Innus d'Ekuanitshit au cours des étés 1980 et 1981. Lors de l'été 1980, ils ont occupé le site des installations du club de pêche alors détenu par des Américains, *Mingan*

<sup>21</sup> Pour une analyse approfondie de la question de l'appropriation des rivières à saumon de la Côte-Nord et des effets de cette dernière sur les Innus et leurs activités de pêche, voir notamment les travaux de Panasuk et Proulx (1981). Dans le même ordre d'idée, le texte synthèse de Mailhot (1996) concernant l'histoire des Innus de la Côte-Nord apporte plusieurs informations concernant l'exploitation historique des rivières à saumon par les Innus.

<sup>22</sup> Voir entre autres à ce sujet Panasuk et Proulx (1981).

*Associates*, près de la 1<sup>re</sup> chute de la Rivière Mingan. Ils ont récidivé l'été suivant, en l'absence de progrès dans la reconnaissance de leurs droits de pêche. Les importantes tensions qui caractérisaient alors les relations entre les Innus et les Américains, qui détenaient une propriété considérable sur les rivières Mingan et Manitou, amenèrent le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC), en 1983, à acheter le terrain en question pour en déléguer la gestion, y compris la pêche au saumon, aux Innus de la communauté d'Ekuanitshit. Après avoir restauré la ressource saumon de la rivière Mingan et interdit toute forme de pêche pendant cinq années consécutives, la communauté a graduellement repris la pratique de la pêche traditionnelle, tout en développant dans ce même cours d'eau une pourvoirie de pêche sportive<sup>23</sup>.

Plusieurs informations historiques concernant l'utilisation par les Innus des rivières à saumon de la zone d'étude ont été mentionnées par les pêcheurs et les aînés rencontrés en entrevue. Outre des récits de fréquentation, ces derniers ont identifié la localisation approximative des principaux lieux traditionnels de pêche et des anciens campements associés à la pratique de cette activité, notamment sur les rivières Puyjalon, Romaine, Mingan, Manitou et Saint-Jean. Certaines informations réfèrent plus spécifiquement aux rivières Magpie et Jupitagon, laissant penser que les Innus utilisaient autrefois ces cours d'eau de façon relativement importante pour la pratique de la pêche au saumon.

## 5.2 Gestion de la ressource par les Innus

### 5.2.1 Rivières Mingan et Manitou<sup>24</sup>

La communauté et le Conseil des Innus d'Ekuanitshit, depuis la reprise des rivières Mingan et Manitou au début des années 1980, ont développé un modèle de gestion de la ressource saumon original et novateur. Les Innus poursuivent leur pêche communautaire dans ces cours d'eau tout en y exploitant une pourvoirie de pêche sportive au saumon qui est devenue, avec le temps, un des principaux moteurs de développement économique de la communauté. Le Conseil des Innus d'Ekuanitshit assure également un contrôle rigoureux de la pêche innue ainsi qu'un système de protection efficace de la ressource saumon de ces cours d'eau. Dans l'ensemble, plus d'une quinzaine d'Innus d'Ekuanitshit occupent un emploi destiné à assurer ces services.

La pourvoirie de pêche sportive au saumon sur la rivière Mingan est exploitée à partir des bâtiments de l'ancien club de pêche *Mingan Associates*, situés sur une île dans l'aire de pêche de la 1<sup>re</sup> chute. Lors de la saison 2007, la pourvoirie était essentiellement opérée en plan américain. On y offre un produit de pêche intéressant

<sup>23</sup> Pour plus de détails concernant la gestion et l'exploitation du saumon de la rivière Mingan par la communauté d'Ekuanitshit, ainsi que les aspects historiques entourant cette question, voir notamment Richard (2006).

<sup>24</sup> Pour une analyse plus approfondie de cette question, voir notamment Richard (2006). Les informations présentées dans cette sous-section sont en partie basées sur ces travaux, en complémentarité avec les informations recueillies lors de l'enquête de terrain réalisée lors de la présente recherche.

qui se compare avantageusement aux différents établissements de pêche sportive au saumon de la Côte-Nord. L'importante fréquentation de la pourvoirie et la grande satisfaction de la clientèle confirment le succès de l'entreprise. L'encadrement et la prise en charge des clients, qui sont en très grande majorité allochtones, sont assumés par une équipe de guides innus d'expérience. Parallèlement, la communauté poursuit ses activités traditionnelles de pêche dans la rivière Mingan ainsi que dans la rivière Manitou, cette dernière étant exclusivement réservée aux Innus d'Ekuanitshit. Les Innus sont autorisés à y pêcher le saumon à la mouche et aucune restriction n'est imposée quant au nombre de pêcheurs.

La pêche au saumon peut aussi à l'occasion être pratiquée à l'aide de la technique du harpon. Cette technique de pêche est pratiquée tant dans la rivière Mingan que dans la rivière Manitou. Les groupes de pêcheurs doivent auparavant s'enregistrer auprès du Conseil des Innus d'Ekuanitshit, leurs captures étant répertoriées systématiquement. Il est à noter que la pêche au filet maillant est interdite dans les rivières Mingan et Manitou. Cette décision a été prise collectivement dès les premiers moments de la restauration de la ressource et de la reprise en main de ces cours d'eau et a depuis été réitérée par la communauté.

En ce qui concerne la protection de la ressource, des agents innus sont chargés de la surveillance des deux rivières afin de s'assurer du respect de la réglementation établie par la communauté. Ces agents effectuent des patrouilles jour et nuit, généralement sur les cours d'eau à l'aide d'embarcations munies de moteurs hors-bord mais aussi en véhicules sur les différents chemins d'accès. Ils sont autorisés par le Conseil des Innus d'Ekuanitshit à saisir les saumons capturés et le matériel utilisé, le cas échéant, par des braconniers.

## **5.2.2 Rivières Romaine et Puyjalon**

Le Conseil des Innus d'Ekuanitshit est impliqué dans la gestion de la pêche au saumon atlantique pratiquée par les membres de la communauté dans les rivières Romaine et Puyjalon. Le Conseil émet depuis plusieurs années des autorisations de droit de pêche spécifiquement pour ces deux rivières aux membres qui en font la demande. Une carte plastifiée témoignant de cette autorisation est remise au pêcheur innu qui doit la présenter aux agents de conservation de la faune advenant une rencontre avec ces derniers lors de la pratique des activités. Cette autorisation de pêche repose en premier lieu sur l'autorité du Conseil des Innus d'Ekuanitshit.

L'autorisation est conditionnelle au respect d'une réglementation déterminant les engins de pêche pouvant être utilisés en plus d'un quota pour les captures de saumon. Les pêcheurs sont autorisés à utiliser la canne à mouche, le harpon et deux filets maillants d'une longueur maximale de 75 pieds. Le quota est de 10 saumons par jour, la pêche pouvant être pratiquée en tout temps, dans tous les secteurs des rivières Romaine et Puyjalon. Les Innus doivent s'autocontrôler, dans la mesure où le Conseil des Innus d'Ekuanitshit n'est pas en mesure d'assumer un système de contrôle et de



protection ainsi qu'un suivi des captures, comme c'est le cas dans les rivières Mingan et Manitou. Les saumons capturés par les pêcheurs innus dans les rivières Romaine et Puyjalon ne sont donc pas répertoriés de façon systématique par le Conseil des Innus d'Ekuanitshit.

## **5.3 Utilisation des rivières à saumon**

### **5.3.1 Rivières exploitées**

D'est en ouest, les principales rivières à saumon situées dans la zone d'étude et actuellement exploitées par les membres de la communauté d'Ekuanitshit sont les rivières Romaine, Puyjalon, Mingan, Manitou, Saint-Jean, Magpie et Jupitagon. Ces rivières sont fréquentées à différents niveaux d'intensité et dans des conditions très diverses par les Innus pour les fins de la pêche au saumon atlantique, de l'omble de fontaine ou encore de l'omble de fontaine anadrome. Les rivières Mingan et Manitou, ainsi que les rivières Romaine et Puyjalon, sont de loin les cours d'eau les plus utilisés.

#### **5.3.1.1 Rivière Mingan**

##### ***Aires d'exploitation***

Les activités de la pourvoirie de pêche sportive au saumon de la communauté d'Ekuanitshit sont actuellement concentrées en aval de la 1<sup>re</sup> chute de la rivière Mingan. Trois principales fosses à saumon sont exploitées dans le cadre des activités de la pourvoirie. Deux d'entre elles sont situées dans les environs de la 1<sup>re</sup> chute, la troisième fosse se trouvant quelques kilomètres en aval. Les activités de pêche au saumon qui sont pratiquées par les membres de la communauté dans la rivière Mingan sont généralement effectuées entre la 1<sup>re</sup> chute et l'embouchure.

Les Innus pêchent l'omble de fontaine dans la rivière Mingan de son embouchure jusqu'au Portage Matapakatan, soit approximativement six kilomètres en amont de la 1<sup>re</sup> chute. L'ensemble de cette aire est exploité, bien que des lieux spécifiques soient davantage fréquentés par les pêcheurs. Aussi, les lieux de pêche situés en aval de la 1<sup>re</sup> chute, plus à proximité de la communauté, sont plus régulièrement exploités par les Innus. Par ailleurs, ces derniers pêchent également l'omble de fontaine anadrome dans la rivière Mingan. Un lieu de pêche associé à cette espèce a été localisé à son embouchure.

Les activités de pêche au saumon dans la rivière Mingan, que ce soit l'exploitation de la pourvoirie de pêche sportive ou encore la pêche innue par les membres de la communauté, sont principalement effectuées à l'extérieur du corridor, c'est-à-dire en aval de la 1<sup>re</sup> chute.

Le corridor recoupe toutefois une partie de l'aire utilisée par la communauté pour la pêche à l'omble de fontaine dans la section amont de la rivière Mingan. Plus précisément, quatre lieux de pêche dédiés spécifiquement à cette espèce se trouvent à l'intérieur du corridor. Le premier est situé près d'une pointe à environ un kilomètre et demi en amont de la 1<sup>re</sup> chute. Le second se trouve un kilomètre en amont, dans les environs des rapides. Les deux autres lieux de pêche sont situés davantage en amont, soit au pied de la montagne du Portage Matapakatan et dans une section de la rivière située environ un kilomètre en aval. Bien que le lieu de pêche de la montagne du Portage Matapakatan soit fort productif, il est peu fréquenté aujourd'hui, d'autres lieux intéressants étant plus facilement accessibles. Pour ce qui des activités de pêche à l'omble de fontaine anadrome, le lieu de pêche localisé à l'embouchure est situé à l'extérieur du corridor.

### ***Campements***

Un site de campement associé aux activités de pêche dans la rivière Mingan a été mentionné par les informateurs. Il est situé à l'intérieur du corridor, soit sur la rive gauche à environ deux kilomètres et demi en amont de la 1<sup>re</sup> chute.

### ***Voies d'accès***

Pour accéder à la 1<sup>re</sup> chute de la rivière Mingan, les Innus empruntent la route 138 vers l'est pour rejoindre un chemin forestier menant directement à la chute. Ce même chemin se poursuit permettant d'atteindre la section de la rivière la plus en amont où les Innus pêchent l'omble de fontaine. Ce chemin qui débute à l'arrière du village est aussi utilisé par les Innus pour rejoindre la section de la rivière en aval du confluent avec la rivière Manitou. La rivière Mingan constitue d'autre part une voie navigable qui est utilisée par les pêcheurs pour accéder aux lieux de pêche, et ce, de l'embouchure jusqu'à la section en amont.

Des portions de ces voies d'accès, soit le chemin qui mène à la section en amont de la 1<sup>re</sup> chute, ainsi que la voie navigable de la rivière Mingan, sont situées dans le corridor.

### ***Périodes d'exploitation***

Les activités de pêche au saumon dans la rivière Mingan, incluant l'exploitation de la pourvoirie de pêche sportive et la pêche innue qui est effectuée par les membres de la communauté, débutent de façon générale dès l'arrivée des premiers saumons, au début du mois de juin, pour se poursuivre jusqu'à la fin du mois de septembre.

L'omble de fontaine est pêché par les Innus dans la rivière Mingan pendant pratiquement toute l'année. En plus de la pêche printanière et estivale, les gens s'adonnent de façon importante à la pêche sur la glace, dès que les conditions le permettent. L'omble de fontaine anadrome est pour sa part plus particulièrement

exploité au printemps, dès l'arrivée des premiers ombles dans l'embouchure de la rivière.

Photo 8 : Ekuanitshit et la rivière Mingan



### 5.3.1.2 Rivière Manitou

#### *Aires d'exploitation*

Les activités de pêche au saumon des membres de la communauté dans la rivière Manitou sont pratiquées d'une façon générale dans l'ensemble de l'aire de fréquentation de l'espèce, du confluent des rivières Manitou et Mingan jusqu'aux secteurs les plus en amont. Les pêcheurs innus utilisent toutefois de façon plus importante les lieux les plus accessibles, soit du confluent jusqu'à la 1<sup>re</sup> chute de la Manitou, quelques kilomètres en amont.

L'omble de fontaine est exploité dans la même aire que le saumon, mais une section davantage en amont de la rivière Manitou peut également être fréquentée par les pêcheurs innus. L'ensemble de cette aire est exploité, bien que des lieux de pêche particuliers soient privilégiés par les Innus. Règle générale, les lieux de pêche les plus accessibles sont plus régulièrement visités par les pêcheurs.

Les activités de pêche au saumon dans la rivière Manitou sont concentrées à l'extérieur du corridor, soit au sud de ce dernier. Le corridor recoupe par contre l'aire utilisée par la communauté pour la pêche à l'omble de fontaine dans la section amont de la rivière Manitou. Deux lieux de pêche spécifiques sont situés à l'intérieur du corridor. Le premier se trouve près des Chutes Kakahtshekant, à environ un kilomètre et demi en amont de la limite sud du corridor. Le second est situé à environ deux kilomètres en amont du précédent site. Il semble que peu d'Innus fréquentent actuellement ce dernier site de pêche, principalement en raison de son éloignement.

### ***Campements***

Cinq campements ont été identifiés dans les environs de la rivière Manitou. Ils sont utilisés lors de la pratique de la pêche au saumon et de l'omble de fontaine dans ce cours d'eau. Les informateurs rencontrés en entrevue ont spécifié que plusieurs autres campements analogues existent sur le cours de la rivière Manitou mais ils n'ont pas été en mesure de les identifier. Ils ont toutefois confirmé qu'il n'y a pas de campement lié à l'exploitation des ressources concernées dans la section la plus en amont de la rivière Manitou.

Les cinq campements associés aux activités de pêche innue qui ont été localisés sur la rivière Manitou sont situés à l'extérieur du corridor.

### ***Voies d'accès***

Les pêcheurs innus utilisent la rivière Manitou comme voie navigable pour accéder aux aires d'exploitation du saumon et de l'omble de fontaine. De plus, un réseau de chemins forestiers, accessibles à partir d'Ekuanitshit, permet de rejoindre les différents lieux de pêche, notamment ceux situés dans la section en amont de la 1<sup>re</sup> chute.

Aucun chemin forestier majeur utilisé par les Innus pour la pêche au saumon et à l'omble de fontaine dans la rivière Manitou n'est situé dans le corridor. Une portion de la voie navigable de la rivière Manitou permettant d'accéder à la section amont du cours d'eau est toutefois située dans le corridor.

### ***Périodes d'exploitation***

Les activités de pêche au saumon dans la rivière Manitou débutent habituellement dès l'arrivée des premiers saumons, au mois de juin, pour se poursuivre jusqu'à la fin du mois de septembre.

L'omble de fontaine est pêché par les Innus dans la rivière Manitou, comme dans la rivière Mingan, pendant pratiquement l'ensemble de l'année. En plus de la pêche printanière et estivale, qui s'échelonne normalement entre les mois de mai et de septembre, la pêche sur la glace peut se pratiquer lors de la saison hivernale, lorsque les conditions le permettent.

#### **5.3.1.3 Rivière Romaine**

##### ***Aires d'exploitation***

L'aire générale d'exploitation de la ressource saumon par les Innus comprend toutes les sections de la rivière Romaine qui sont fréquentées par cette espèce, soit de l'embouchure à la Grande Chute [*Hikaikapu*]. Plus précisément, les informateurs ont

identifié 28 aires d'exploitation dont cinq en particulier qui sont davantage fréquentées : 1) l'embouchure ; 2) le confluent des rivières Romaine et Puyjalon ; 3) la Chute de l'Église ; 4) la Chute à Charlie [*Hikaikapish*] et 5) la Grande Chute.

Photo 9 : La plus importante aire de pêche au saumon comprend la Chute à Charlie [*Hikaikapish*]



L'omble de fontaine est également exploité par les pêcheurs innus. Ces derniers concentrent leurs activités dans une zone s'étendant de l'Île des Officiers [*Kaminikapio Ministuk*] jusqu'à la Chute à Charlie. Un succès de pêche intéressant a été rapporté par les pêcheurs. Les informateurs ont par ailleurs mentionné ne pas exploiter l'omble de fontaine anadrome dans la rivière Romaine.

Les lieux de pêche au saumon et à l'omble de fontaine dans la rivière Romaine ne sont pas touchés par le projet de raccordement dans la mesure où les postes de départ sont situés sur la rive ouest; les installations n'ont donc pas à traverser la rivière.

### ***Campements***

Sur les rives de la rivière Romaine, 13 campements associés à la pêche au saumon et à l'omble de fontaine ont été identifiés entre l'embouchure et la Grande Chute. Les plus utilisés par les pêcheurs sont généralement associés aux aires d'exploitation les plus fréquentées.

Les campements liés aux activités de pêche innue qui ont été répertoriés sont tous situés à l'extérieur du corridor, à l'exception de deux sites localisés à la Grande Chute.

### ***Voies d'accès***

L'accès des Innus aux aires d'exploitation du saumon et de l'omble de fontaine de la rivière Romaine s'effectue par voie navigable. Les pêcheurs empruntent d'abord la route 138 pour rejoindre le débarcadère situé près du pont. Le trajet vers l'amont s'effectue par la suite en embarcation, généralement en canot de type *freighter* équipé d'un moteur hors-bord. Deux à trois portages, selon les conditions qui prévalent, doivent être franchis pour atteindre la Grande Chute. Pour rejoindre l'embouchure de la rivière, les pêcheurs utilisent un petit chemin de gravier et longent ensuite le rivage. Ils peuvent également mettre leurs embarcations à l'eau sur le rivage pour accéder aux sites de pêche de l'embouchure à partir de la mer.

### ***Périodes d'exploitation***

Les activités de pêche au saumon se concentrent ordinairement dans la section de la rivière la plus en aval au début de la montaison des saumons, soit à partir de la fin du mois de mai. Les activités se déplacent par la suite graduellement vers l'amont jusqu'au début de la saison automnale. La pêche à l'omble de fontaine dans la rivière Romaine s'effectue règle générale lors d'expéditions de pêche au saumon. Les informateurs rencontrés ont par ailleurs mentionné ne pas pratiquer la pêche à l'omble de fontaine sur la glace lors de la saison hivernale.

#### 5.3.1.4 Rivière Puyjalon

##### ***Aires d'exploitation***

Au cours de l'enquête, un total de 11 aires de pêche au saumon (excluant celle située au confluent) a été répertorié pour la rivière Puyjalon et deux de ses tributaires – les rivières Bat-le-Diable et Allard. Ces lieux sont distribués entre le confluent avec la rivière Romaine et le secteur le plus en amont, à quelques kilomètres seulement de la décharge du lac Puyjalon.

Un des lieux de pêche au saumon, celui localisé le plus en amont sur la rivière Puyjalon, est fortement valorisé par les pêcheurs innus d'Ekuanitshit qui y capturent, selon les informateurs rencontrés en entrevue, des saumons de très forte taille.

L'exploitation de l'omble de fontaine, d'après les pêcheurs rencontrés, est fort productive dans la rivière Puyjalon, des captures d'une taille et d'un poids intéressant étant effectuées par plusieurs Innus dans ce cours d'eau. D'une façon générale, l'aire d'exploitation de cette espèce débute un peu en amont du confluent de la rivière Bat-le-Diable et s'étend jusqu'à la section amont de la rivière Puyjalon. Par ailleurs, les pêcheurs innus rencontrés en entrevue ont mentionné qu'ils ne capturent pas d'omble de fontaine anadrome dans ce cours d'eau.

En ce qui concerne la ressource saumon, huit lieux de pêche sont situés près de la limite sud du corridor, à l'intérieur de ce dernier. Trois d'entre eux sont localisés sur la rivière Bat-le-Diable, à son confluent et quelques kilomètres en amont. Deux autres sites sont situés sur la Puyjalon quelques kilomètres en amont du confluent de la rivière Bat-le-Diable. Les trois derniers sont situés au enfin là où Innus capturent des saumons de forte taille, en amont de la rivière.

Le corridor recoupe d'autre part la section amont de l'aire fréquentée par la communauté pour l'exploitation de l'omble de fontaine.

### ***Campements***

Sur les rives de la rivière Puyjalon et de ses tributaires, 10 campements associés aux activités de pêche au saumon et à l'omble de fontaine ont été identifiés, outre ceux situés au confluent avec la rivière Romaine. Huit d'entre eux sont disséminés sur le cours de la rivière Puyjalon entre, en amont, la fin du long portage au sud du lac Puyjalon et, en aval, la confluence de la rivière Bat-le-Diable. Les deux autres sont situés respectivement sur les rivières Allard et Bat-le-Diable.

Cinq sites de campement sont situés à l'intérieur du corridor, près de sa limite sud. Les deux premiers sont localisés au confluent de la rivière Bat-le-Diable ainsi que quelque peu en amont de ce tributaire. Les trois autres sont situés au confluent de la rivière Allard.

### ***Voies d'accès***

Les pêcheurs innus accèdent généralement à la rivière Puyjalon par voie navigable, via la rivière Romaine. De nombreux portages sont cependant nécessaires pour atteindre la section amont de la rivière Puyjalon. Une seconde voie d'accès aux aires d'exploitation, par le nord, a été identifiée lors de l'enquête. Les Innus effectuent la première partie du trajet en train sur la voie ferrée de la mine de QIT-Fer et Titane. Ils empruntent par la suite le lac Puyjalon, à l'aide de leurs embarcations, pour atteindre le fond d'une baie dans la section sud de ce grand plan d'eau. Un portage est par la suite effectué pour accéder à la rivière Puyjalon, notamment au lieu de pêche au saumon situé le plus en amont.

### ***Périodes d'exploitation***

Les activités de pêche au saumon dans la rivière Puyjalon débutent généralement dès l'arrivée des premiers saumons dans le cours d'eau, soit au début du mois de juin. Les pêcheurs déplacent par la suite progressivement leurs activités vers l'amont, suivant la montaison des saumons dans la rivière. Ainsi, le lieu de pêche situé le plus en amont, où les Innus ont l'habitude de capturer des saumons d'une taille et d'un poids considérables, est principalement fréquenté au cours du mois d'août.

La pêche à l'omble de fontaine dans la rivière Puyjalon est généralement pratiquée lors d'expéditions de pêche au saumon. Les informateurs rencontrés ont spécifié ne pas pratiquer la pêche à l'omble de fontaine sur la glace lors de la saison hivernale.

#### 5.3.1.5 Rivière Saint-Jean

##### *Aires d'exploitation*

Il a été possible d'identifier sur la rivière Saint-Jean deux aires d'exploitation du saumon qui peuvent être fréquentées par les membres de la communauté. La première s'étend de son embouchure jusqu'aux environs de la rivière Chambers Est [*Kanutshiskutueu-hipis*]. La seconde a été répertoriée au confluent de la rivière au Saumon, plusieurs kilomètres en amont du lieu mentionné précédemment. La pêche à l'omble de fontaine anadrome est aussi pratiquée par les Innus dans la rivière Saint-Jean. Ils concentrent habituellement leurs activités dans le secteur de l'embouchure de la rivière.

Le corridor recoupe une partie de l'une des aires d'exploitation du saumon, soit celle, très longue, qui s'étend de l'embouchure de la rivière Saint-Jean à la rivière Chambers. Le lieu de pêche à l'omble de fontaine anadrome, à l'embouchure de la rivière, est pour sa part situé à l'extérieur du corridor.

##### *Campements*

Un campement associé aux activités de pêche au saumon dans la rivière Saint-Jean a été localisé au cours de l'enquête. Il est situé quelques kilomètres en amont de la Petite île Mantus [*Mantuh Ministukuh*], soit à l'extérieur du corridor.

##### *Voies d'accès*

Les pêcheurs innus accèdent aux aires d'exploitation du saumon de la rivière Saint-Jean en empruntant d'abord la route 138. Ils mettent à l'eau leurs embarcations notamment dans les environs du pont qui enjambe la rivière. L'accès aux sites de pêche s'effectue par la suite par voie navigable. Le site d'exploitation du saumon situé le plus en amont nécessite d'ailleurs plusieurs heures de navigation pour être atteint. Pour accéder au site de pêche à l'omble de fontaine anadrome, situé à l'embouchure, les pêcheurs utilisent une route secondaire en gravier. Une portion de la voie navigable de la rivière Saint-Jean est située dans le corridor.

##### *Périodes d'exploitation*

La pêche au saumon dans la rivière Saint-Jean débute normalement à la fin du mois de mai pour se poursuivre jusqu'au mois de septembre. La pêche au saumon peut également être pratiquée de façon complémentaire au cours d'expéditions que les Innus mènent dans les environs de ce cours d'eau en automne, notamment pour la



chasse au castor. La pêche à l'omble de fontaine anadrome est pratiquée par les Innus au début de la saison, dès que les premiers ombles se présentent à l'embouchure de la rivière.

#### 5.3.1.6 Rivière Magpie

##### *Aires d'exploitation*

La rivière Magpie est fréquentée par les Innus qui y pratiquent la pêche au saumon et à l'omble de fontaine anadrome. Ces espèces sont toutes deux exploitées de l'aval du barrage hydroélectrique jusqu'à l'embouchure.

Les aires d'exploitation sont situées juste à l'extérieur du corridor, proche de sa limite sud. Aucune activité de pêche innue n'a été mentionnée par les informateurs dans la section de la rivière Magpie qui est située dans le corridor.

##### *Campements*

Aucun campement associé aux activités de pêche innue dans la rivière Magpie n'a été répertorié au cours de l'enquête. Les pêcheurs effectuent pour la plupart cette activité au cours d'une même journée à partir d'Ekuanitshit.

##### *Voies d'accès*

Les Innus empruntent la route 138 pour rejoindre les lieux de pêche de la rivière Magpie. Ils se déplacent ensuite à pied le long des rives du cours d'eau.

##### *Périodes d'exploitation*

Le saumon et l'omble de fontaine anadrome peuvent être capturés par les pêcheurs innus généralement au début de la saison, c'est-à-dire à la fin du mois de mai et au mois de juin.

#### 5.3.1.7 Rivière Jupitagon

##### *Aires d'exploitation*

Les Innus pêchent dans la rivière Jupitagon le saumon atlantique, l'omble de fontaine et l'omble de fontaine anadrome. Le saumon et l'omble de fontaine sont exploités entre son embouchure et un point quelque peu en amont du pont de la route 138. L'omble de fontaine anadrome est pêché de l'embouchure jusqu'au pont.

Les aires d'exploitation sont situées à l'extérieur du corridor, proche de sa limite sud. Aucune activité de pêche innue n'a été répertoriée dans la section de la rivière Jupitagon qui est située dans le corridor.

### ***Campements***

Aucun campement lié aux activités de pêche innue sur ce cours d'eau n'a été identifié au cours de l'enquête. Les pêcheurs effectuent pour la plupart cette activité au cours d'une même journée à partir d'Ekuanitshit.

### ***Voies d'accès***

Les pêcheurs empruntent la route 138 pour accéder aux sites d'exploitation de la rivière Jupitagon. Ils se déplacent ensuite à pied le long de la rivière.

### ***Périodes d'exploitation***

Les Innus pêchent le saumon atlantique dans la rivière Jupitagon principalement dans la première partie de la saison, soit au mois de mai et en juin, le site d'exploitation étant situé dans la section aval du cours d'eau. L'omble de fontaine anadrome est également exploité au printemps. La pêche à l'omble de fontaine peut pour sa part s'effectuer du printemps jusqu'à l'automne.

## **5.3.2 Techniques de pêche utilisées**

Les techniques de pêche utilisées par les Innus pour la pêche dans les rivières à saumon de la zone d'étude reposent sur trois engins : le filet maillant, le harpon et la canne à pêche. Pour la capture du saumon atlantique, la technique de la pêche au filet maillant semble être la plus utilisée par les pêcheurs innus. Les filets maillants généralement en usage ont une longueur totale de 75 pieds et sont désignés en langue innue par les termes *uashamek anipi*. Quant à la pêche à l'omble de fontaine et à l'omble de fontaine anadrome, la principale technique employée est la pêche à la ligne.

Lors des entrevues avec les pêcheurs et les aînés, trois principaux types de harpon pour la capture du saumon ont été identifiés. Le type de harpon le plus fréquemment utilisé est désigné en langue innue par le terme *uauanak*. La pêche avec ce type de harpon s'effectue la nuit, à l'aide d'embarcations et de sources de lumière, par exemple des flambeaux d'écorces de bouleaux. En plus du filet maillant et du harpon, les Innus utilisent pour la capture du saumon la canne à pêche, à la cuillère ou encore à la mouche. Cette dernière technique semble d'ailleurs de plus en plus appréciée par les Innus.

## **5.3.3 Captures innues et importance économique du saumon**

Les informations recueillies lors de l'enquête montrent que la pêche dans les rivières à saumon de la zone d'étude est pratiquée par plusieurs Innus de la communauté d'Ekuanitshit. Ce n'est donc pas une activité marginale ou encore une pratique traditionnelle en déclin à laquelle s'adonnerait un faible nombre d'individus.

Toutefois, les informations recueillies ne permettent pas d'estimer avec justesse le nombre de pêcheurs innus d'Ekuanitshit qui fréquentent, de façon plus ou moins régulière, les rivières Puyjalon, Romaine, Mingan, Manitou, Saint-Jean, Magpie et Jupitagon pour les fins de la pêche au saumon atlantique, à l'omble de fontaine ou encore à l'omble de fontaine anadrome. Conséquemment, il apparaît aussi difficile d'évaluer l'effort de pêche et la récolte annuelle totale de la communauté.

La pêche innue comporte par ailleurs une importance davantage sociale, culturelle et identitaire que strictement économique. La dimension économique de cette activité ne doit toutefois pas être sous-estimée, d'autant plus que l'importance de la récolte demeure jusqu'à maintenant largement inconnue. Il va sans dire que la pêche au saumon procure un apport non négligeable de nourriture de qualité dans l'économie de certaines familles. Les saumons récoltés circulent dans les différents réseaux de parenté, d'amitié et de partage. Tous les pêcheurs rencontrés en entrevue ont spécifié partager régulièrement leurs captures, notamment avec des aînés.

D'autre part, la ressource saumon revêt une importance économique fondamentale dans le cas plus spécifique des rivières Mingan et Manitou. Le saumon constitue le support d'un pan important de l'économie locale, dans la mesure où l'exploitation de la pourvoirie de pêche sportive et, parallèlement, les activités de protection de la ressource saumon procurent plusieurs emplois pour les Innus d'Ekuanitshit.

#### **5.3.4 Activités sociales et pratiques culturelles liées au saumon**

La pêche pratiquée par la communauté d'Ekuanitshit dans les rivières à saumon de la zone d'étude présente un fort caractère social et une dimension culturelle considérable. Il est exceptionnel qu'un Innu pratique seul la pêche dans ces cours d'eau, l'activité s'effectuant en équipe d'au moins deux pêcheurs. Plusieurs embarcations peuvent parfois former une même expédition. La pêche devient ainsi souvent une occasion propice à la rencontre des parents et des amis, un moment de convivialité où se forment et se renforcent les liens interpersonnels et communautaires. Il s'agit également d'une activité familiale, les pêcheurs innus étant souvent accompagnés de jeunes enfants. Des adolescents font aussi fréquemment partie des expéditions de pêche dans ces rivières. La transmission des savoirs innus relatifs au saumon et à son exploitation s'effectue principalement lors de ces moments privilégiés.

Les différentes étapes de la transformation et de la distribution du saumon sont autant de pratiques culturelles transmises oralement. Parmi les premières, le fumage des saumons, est habituellement effectué directement sur les berges des cours d'eau, normalement dans les environs des sites d'exploitation et de campement. Le partage et la redistribution de la récolte des pêcheurs, entre autres aux aînés, s'inscrit par ailleurs clairement au sein des valeurs fondamentales caractérisant la société innue traditionnelle.

La dimension sociale est d'autant plus marquée en ce qui concerne les rivières Mingan et Manitou. En plus de la pêche estivale, lors de la saison hivernale, la pêche à l'omble de fontaine sur la glace constitue une activité sociale pour bon nombre d'Innus. Aussi, depuis plusieurs années, le jour de la fête de Sainte-Anne, le 26 juillet, les Innus d'Ekuanitshit ont l'habitude de célébrer une messe sur le site de la 1<sup>re</sup> chute de la rivière Mingan ainsi qu'un repas communautaire de saumon. Pratiquement toute la communauté est présente lors de cet événement important pour les Innus. Des mariages et des baptêmes ont aussi eu lieu sur le site de la 1<sup>ère</sup> chute de la rivière Mingan lors de ce même événement annuel.

### **5.3.5 Relations avec les utilisateurs allochtones**

Les pêcheurs d'Ekuanitshit rencontrent à l'occasion, lors de la pratique de leurs activités dans les rivières à saumon de la zone d'étude, des utilisateurs allochtones qui fréquentent également les cours d'eau, principalement pour la pêche sportive. Les relations entre les pêcheurs innus et les utilisateurs allochtones sont souvent positives et cordiales, mais dans d'autres cas, elles sont tendues et des conflits peuvent parfois se produire.

Il ressort par ailleurs des informations recueillies lors de l'enquête que la présence d'allochtones dans les environs des lieux de pêche, ainsi que les relations parfois difficiles entre ces derniers et les Innus, expliquent en très grande partie la plus faible utilisation actuelle des rivières Saint-Jean, Magpie et Jupitagon, comparativement aux rivières Mingan, Manitou, Romaine et Puyjalon. Par exemple, on note la présence sur la rivière Saint-Jean d'une importante pourvoirie de pêche sportive à droits exclusifs qui occupe la majeure partie du cours d'eau. Il y a cependant des jours/pêche réservés aux Innus pour la pêche à la mouche. Plus à l'ouest, sur la rivière Magpie, il semble selon les informations recueillies que les relations entre les allochtones et les Innus qui désiraient pêcher le saumon à cet endroit soient des plus conflictuelles. À cet égard, les pêcheurs Innus rencontrés en entrevue, qui fréquentent ces lieux de façon plus ou moins régulière, ont tous affirmé qu'ils exploiteraient davantage les ressources de ces rivières à saumon si leur accès était moins problématique.

À l'inverse, sur les rivières Mingan et Manitou, les Innus disposent en principe d'une reconnaissance de la légitimité de leurs activités de pêche ainsi que de l'exclusivité de sections importantes des cours d'eau. Sur la rivière Puyjalon, les pêcheurs innus rencontrent plus souvent des utilisateurs allochtones dans la section aval. Dans les lieux de pêche les plus en amont, les Innus sont pratiquement les seuls présents lors de la saison estivale, le potentiel de conflits et d'accrochages étant par le fait même fortement réduit. La situation est similaire sur la rivière Romaine.

## 6 Préoccupations des Innus face au projet

### 6.1 Préoccupations des Innus liées à la chasse et au piégeage

Les utilisateurs Innus rencontrés connaissent peu les lignes de transport. Certains croisent occasionnellement une ligne à 161 kV lorsque, pour chasser le petit gibier, ils empruntent les chemins qui partent vers le nord à partir de la route 138. Il s'agit en fait de la seule ligne de transport d'énergie présente sur leur territoire.

Un Innu indique qu'il ne va jamais pratiquer d'activités (chasse au petit gibier, piégeage ou cueillette) sous une ligne de transport car il y fait trop chaud. Un autre mentionne que les Innus ne fréquentent pas l'emprise de la ligne comme le font les autochtones, qui s'y promènent en VTT.

Interrogés sur les effets possibles de la construction et de la présence d'une nouvelle ligne, beaucoup plus imposante que celle à 161 kV, les Innus ont affirmé ne pas pouvoir identifier d'effets d'une ligne de transmission sur le comportement des animaux qu'ils recherchent pour leur chair ou leur fourrure. On a toutefois mentionné certains animaux qui ne seraient *pas* dérangés par la présence d'une ligne : le castor, le lièvre, l'orignal et la perdrix. Les trois premiers, ainsi, ne seraient pas dérangés par le bruit généré par la construction ou l'exploitation de l'ouvrage.

Un Innu indique cependant qu'une ligne serait une nuisance si on lui interdisait de passer dans son emprise. Un autre mentionne que le seul problème indirect lié à la construction d'une ligne serait la présence de travailleurs qui ne sauraient pas que des Innus circulent dans les environs et ont le droit d'y pratiquer la chasse. Enfin, un Innu mentionne que la présence d'une emprise favoriserait les chasseurs d'orniaux et que la période de chasse à l'orignal en est une où les Innus peuvent difficilement aller en forêt pour des raisons de sécurité.

Les méthodes de contrôle de la végétation dans les emprises ne sont pas connues des Innus d'Ekuanitshit. De l'information sur ce thème devrait leur être fournie.

Enfin, l'administrateur de la Pourvoirie du lac Allard indique qu'il serait souhaitable qu'aucune structure de la ligne de transport ne soit visible à partir du lac une fois la ligne de transport en place.

### 6.2 Préoccupations liées à l'exploitation des rivières à saumon

Les pêcheurs innus de la communauté d'Ekuanitshit rencontrés en entrevue lors de l'enquête de terrain ont exprimé certaines préoccupations en ce qui a trait à l'implantation de la ligne de transport dans les environs des différentes rivières à saumon qu'ils fréquentent et exploitent sur une base régulière. Des commentaires ont

été émis concernant tant la phase d'exploitation que la période plus spécifique de la construction de la ligne.

Ces inquiétudes qui, du fait de l'absence d'information à ce sujet, ressemblaient davantage à des interrogations, réfèrent principalement à la santé et à la qualité de l'habitat de la ressource saumon, ainsi qu'à la probabilité d'éventuels effets négatifs que pourrait comporter le projet de raccordement du complexe de la Romaine sur les activités de pêche innue.

### **6.2.1 Santé du saumon et qualité de son habitat**

Tous les pêcheurs rencontrés ont soulevé des interrogations relatives à la santé du saumon ainsi qu'à la qualité de son habitat. Ils se demandent si la présence d'une ligne de transport d'électricité peut impliquer des effets sur le poisson en lui-même, son comportement et sa santé. Ils se questionnent également sur les incidences de ce type d'aménagement sur l'habitat de la ressource saumon. Les pêcheurs innus rencontrés ont partagé à cet égard leurs préoccupations concernant la pollution et la détérioration de l'environnement qui, à leur avis, pourraient possiblement résulter de pareils projets dans les environs des rivières à saumon.

### **6.2.2 Exploitation de la pourvoirie de pêche sportive sur la rivière Mingan**

Le gestionnaire du Conseil des Innus d'Ekuanitshit responsable des activités de la pourvoirie de pêche sportive au saumon sur la rivière Mingan a exprimé relativement peu de préoccupations concernant l'éventuelle implantation de la ligne dans le secteur amont de la rivière Mingan. Cependant, il a souligné le fait que la pourvoirie pourrait, dans le contexte du développement éventuel de ses activités, accéder à des fosses supplémentaires situées dans la section en amont de la 1<sup>re</sup> chute de la rivière Mingan, c'est-à-dire dans le corridor à l'étude. Les préoccupations du Conseil des Innus d'Ekuanitshit relativement à l'implantation de la ligne se situent ainsi principalement au plan des incidences potentielles que cette dernière pourrait impliquer dans le développement de la ressource saumon et les perspectives d'avenir de la communauté à cet égard.

### **6.2.3 Envahissement du territoire traditionnel par les allochtones**

D'une façon plus générale, l'analyse des données issues de l'enquête montre que les pêcheurs innus semblent appréhender le projet de raccordement comme une forme supplémentaire d'envahissement de leur territoire traditionnel par la société allochtone. Du point de vue de ces pêcheurs, en plus de constituer en tant que tel un aménagement considérable dans les environs des rivières à saumon qu'ils fréquentent, l'implantation de la ligne amènerait une présence plus importante d'allochtones qui risquerait de perturber leurs activités.

Les pêcheurs ont notamment identifié, comme exemples d'éventuels problèmes causés par l'implantation de la ligne, une plus forte concurrence entre les pêcheurs innus et les pêcheurs sportifs de la région, en raison principalement d'un accès plus facile aux rivières concernées. L'augmentation potentielle du braconnage du saumon effectué par les allochtones a également été soulevée comme une conséquence possible de l'implantation de la ligne.

#### **6.2.4 Préoccupations relatives à la phase de construction**

Certains pêcheurs innus ont fait référence à des préoccupations plus spécifiques à la phase de construction du projet de raccordement. Par exemple, ils craignent que la plus importante présence de travailleurs allochtones lors de la construction de la ligne dans les secteurs près des rivières à saumon perturbe les activités de pêche des Innus dans ces mêmes cours d'eau.

Pour sa part, un des informateurs rencontrés en entrevue a précisé qu'il envisageait restreindre ses propres activités de pêche dans les rivières à saumon touchées lors de la phase de construction, advenant la réalisation du projet, afin d'éviter le dérangement causé par les travaux et les éventuels conflits avec les allochtones, notamment les travailleurs.





## Références

- CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS INC. 2006. *Projet de raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport. Étude du milieu innu. Communauté de Uashat Mak Mani-Utenam*. Rapport présenté à Hydro-Québec. Rapport pré-final. 80 pages et annexe.
- COMTOIS, ROBERT. 1983. *Recherche sur l'occupation et l'utilisation du territoire : Mingan*. Village Huron, Conseil Attikamek-Montagnais.
- HYDRO-QUÉBEC. 2007. *Complexe de la Romaine – Étude d'impact sur l'environnement. Volume 6 : Milieu humain – Communautés innues et archéologie*.
- MAILHOT, JOSÉ. 1996. « La marginalisation des Montagnais » in Pierre Frenette (éd.), *Histoire de la Côte-Nord* : 322-357. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. 2006. *Registre des Indiens*. Direction générale de la gestion de l'information (aussi 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005).
- PANASUK, ANNE-MARIE et JEAN-RENÉ PROULX. 1981. *La résistance des Montagnais à l'usurpation des rivières à saumon par les Euro-Canadiens du 17<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- RICHARD, JEAN-FRANÇOIS. 2006. *La gestion de la faune par les autochtones : l'exemple de l'autogestion du saumon atlantique chez les Innus d'Ekuanitshit – Mingan*. Collection pêches autochtones no. 2. Université Laval et Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA). [Réédition de la version intégrale du mémoire de maîtrise dont la version finale a été déposée à la faculté des Études supérieures de l'Université Laval, Département d'anthropologie, en octobre 2002]
- STATISTIQUES CANADA. 1996. *Profil et recensement des communautés*.
- STATISTIQUES CANADA. 2001. *Profil et recensement des communautés*.



# A Données socioéconomiques

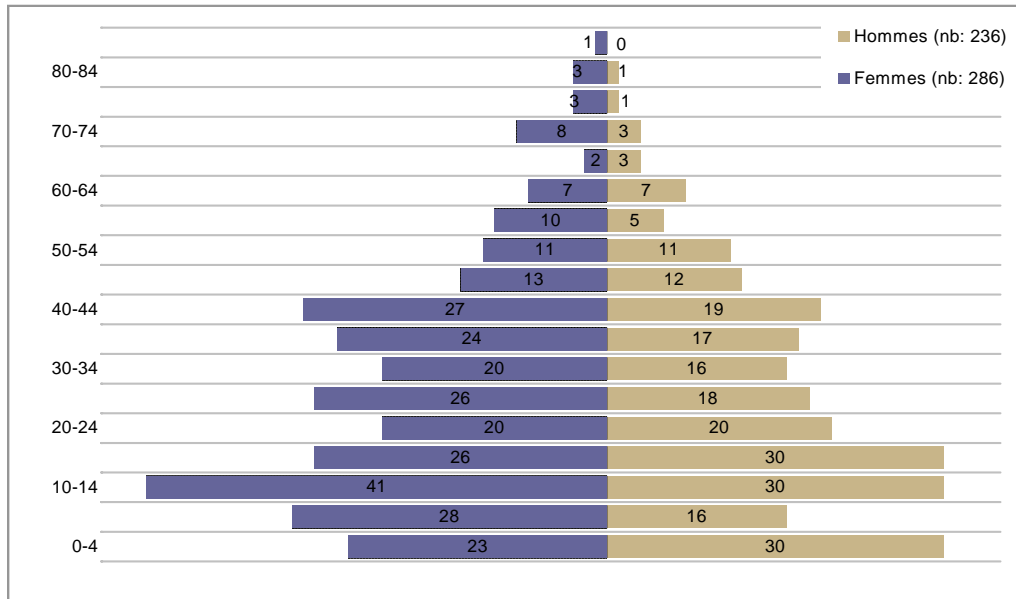


Tableau A-1 : Population inscrite de la bande d'Ekuanitshit (1986-2006)

Année	Population (nb)			Croissance (%)		
	Sur la réserve	Hors de la réserve	Total	Sur la réserve	Hors de la réserve	Total
1986	336	13	349	0,6	0,0	7,1
1987	342	14	356	1,8	7,7	2,0
1988	343	13	356	0,3	-7,1	0,0
1989	345	12	357	0,6	-7,7	0,3
1990	346	12	358	0,3	0,0	0,3
1991	377	14	391	9,0	16,7	9,2
1992	379	15	394	0,5	7,1	0,8
1993	403	12	415	6,3	-20,0	5,3
1994	415	13	428	3,0	8,3	3,1
1995	410	18	428	-1,2	38,5	0,0
1996	422	13	435	2,9	-27,8	1,6
1997	423	11	434	0,2	-15,4	-0,2
1998	435	10	445	2,8	-9,1	2,5
1999	439	15	454	0,9	50,0	2,0
2000	445	18	463	1,4	20,0	2,0
2001	453	19	472	1,8	5,6	1,9
2002	471	9	480	4,0	-52,6	1,7
2003	478	9	487	1,5	0,0	1,5
2004	490	24	514	2,5	166,7	5,5
2005	493	25	518	0,6	4,2	0,8
2006	496	26	522	0,6	4,0	0,8
1986-1996	86	0	86	25,6	0,0	24,6
1996-2006	74	8	94	17,5	100,0	20,0
1986-2006	160	13	173	47,6	100,0	49,6

Source : MAINC, Registre des Indiens inscrits, 1986-2006.

Figure A-1 : Pyramide des âges de la population d'Ekuanitshit, 2006



Source : MAINC, Registre des Indiens inscrits, 2006.

Tableau A-2 : Ekuanitshit, taux de diplomation des répondants au sondage, par groupe d'âge

Occupation	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et +	Total
Sans diplôme	17 (81,0 %)	10 (52,6 %)	3 (50,0 %)	2 (100 %)	32 (66,7 %)
DES	1 (4,8 %)	1 (5,3 %)	1 (16,7 %)	0	3 (6,2 %)
DEP	0	1 (5,3 %)	0	0	1 (2,1 %)
Diplôme collégial ou universitaire	1 (4,8 %)	3 (15,8 %)	0	0	4 (8,3 %)
Cours ou formation spéciale	2 (9,6 %)	4 (21,1 %)	2 (33,3 %)	0	8 (16,7 %)
Nombre de répondants	21 (100 %)	19 (100 %)	6 (100 %)	2 (100 %)	48 (100 %)
Aucune réponse	4	8	10	5	27

Source : Sondage mené auprès de la population d'Ekuanitshit entre février 2007 et mars 2007.

Tableau A-3 : Taux d'activité, de chômage et d'emploi, revenu médian individuel et composition des revenus à Ekuanitshit, Nutashkuan, Unamen Shipu, Pakua Shipi, Minganie-Basse-Côte-Nord et Québec, 1996-2001

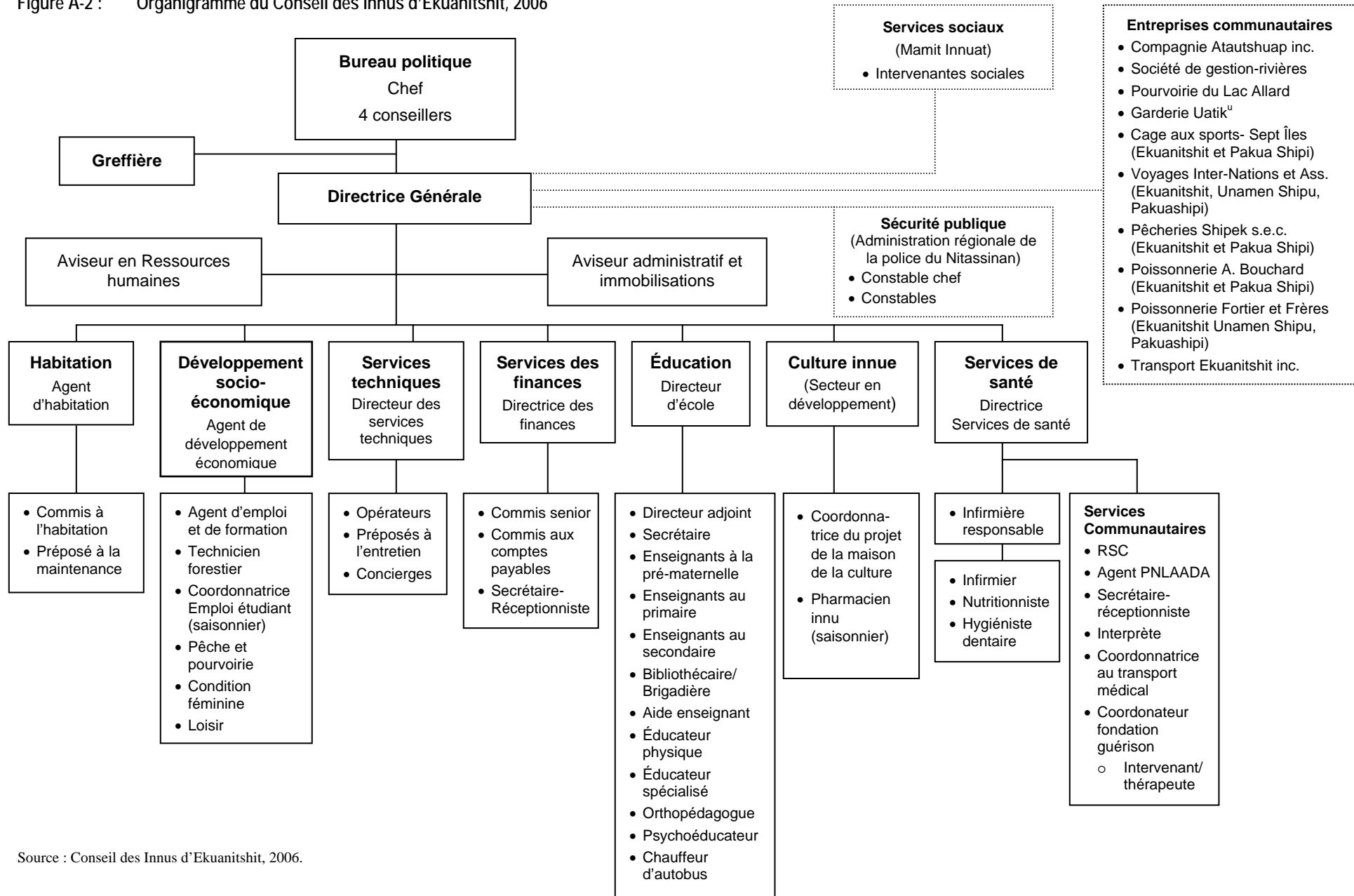
	Ekuanitshit		Nutashkuan		Unamen Shipu		Pakua Shipi		Minganie-Basse-Côte-Nord		Québec	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Taux d'activité	74,1	60,4	20,8	51,1	33,0	38,9	44,4	65,4	59,8	62,4	62,3	64,2
<i>Hommes</i>	81,5	62,5	24,3	52,3	40,0	37,5	46,2	76,9	65,0	66,8	70,5	71,1
<i>Femmes</i>	70,4	64,3	17,1	48,9	25,9	40,3	42,9	61,5	54,4	57,9	54,6	57,7
Taux de chômage	60,0	34,4	46,7	28,9	38,9	26,5	16,7	35,3	33,3	25,8	11,8	8,2
<i>Hommes</i>	68,2	33,3	44,4	34,8	45,5	33,3	<i>n.d.</i>	40,0	37,5	31,2	12,3	8,7
<i>Femmes</i>	47,4	33,3	50,0	27,3	28,6	20,0	<i>n.d.</i>	25,0	28,2	19,6	11,2	7,7
Taux d'emploi	29,6	41,5	12,5	35,2	21,1	28,6	37,0	42,3	39,8	46,3	55,0	58,9
<i>Hommes</i>	22,2	37,5	13,5	34,1	21,8	26,6	<i>n.d.</i>	38,5	40,6	46,1	61,9	64,9
<i>Femmes</i>	33,3	42,9	11,4	37,8	25,0	32,3	<i>n.d.</i>	46,2	39,0	46,5	48,5	53,2
Revenu total médian des individus (\$)	10 624	14 613	9 776	15 840	8 768	12 261	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	14 267	17 254	17 234	20 665
Composition du revenu total (%)												
<i>Emplois</i>	51,0	49,7	53,8	56,0	43,2	53,5	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	66,9	71,1	74,2	75,1
<i>Transferts gouvernementaux</i>	48,8	40,1	43,7	41,3	53,5	45,9	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	29,7	24,9	16,2	13,9
<i>Autres</i>	0,2	11,4	2,5	2,6	3,3	0,5	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	3,4	3,9	9,6	11,0

Source : Statistique Canada, *Profils des communautés*, 1996-2001.





Figure A-2 : Organigramme du Conseil des Innus d'Ekuanitshit, 2006



Source : Conseil des Innus d'Ekuanitshit, 2006.